

ALLER DE L'AVANT POUR LE BIEN COLLECTIF



**Fondation
canadienne des
relations raciales**

**Canadian
Race Relations
Foundation**



**RAPPORT ANNUEL
2019 - 2020**

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE 4

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE 5

À PROPOS DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES 6

CONTEXTE

- HISTORIQUE ET LÉGISLATION 6
- STATUT DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES 7
- MANDAT ET OBJECTIFS 8
- GOUVERNANCE 9
- RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS 10
- RÉUNIONS ET PARTICIPATION AU CONSEIL ET AUX COMITÉS 11
- GROUPE DE TRAVAIL 12
- CONSEIL D'ADMINISTRATION 13
- COMITÉS DU CONSEIL 16
- ÉQUIPE DE LA FCRR 17
- ORIENTATION STRATÉGIQUE 19
- PRIORITÉS STRATÉGIQUES CLÉS, 2017-2020 20
- UN APERÇU DE NOTRE ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020) 24
- LE CANADA AU-DELÀ DE 150 ANS : UNE PROMESSE FAITE À NOS ENFANTS 25
- LA SCIENCE ET LE RACISME; PROGRAMME ET EXPOSITION 33

IMPACT STRATÉGIQUE

PRIORITÉ STRATÉGIQUE No 1 :

RÉPERTORIER LES PROBLÉMATIQUES MAJEURES EN MATIÈRE DE RACISME ET DE DISCRIMINATION RACIALE 34

PRIORITÉ STRATÉGIQUE No 2 :

ÊTRE LA PRINCIPALE ET PLUS COMPLÈTE RESSOURCE NATIONALE EN MATIÈRE DE RACISME, DE RELATIONS RACIALES, DE MEILLEURES PRATIQUES ET DE SOLUTIONS RECOMMANDÉES 38

PRIORITÉ STRATÉGIQUE No 3 :

IMPLIQUER LES JEUNES CANADIENS ET CANADIENNES ET D'AUTRES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'AMÉLIORATION DES RELATIONS RACIALES 47

PRIORITÉ STRATÉGIQUE No 4 :

DÉVELOPPER, PROMOUVOIR ET DISTRIBUER DU MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT 49

RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE DE 2019-2020 54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 64

ÉTATS FINANCIERS DE LA FCRR POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020 68

- ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 70
- ÉTAT DES RÉSULTATS 71
- ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION 72
- ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET 73
- ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE 74
- NOTES COMPLÉMENTAIRES 75





Enviro Foto / Fondation canadienne des relations raciales

« En cette période difficile, la Fondation a établi une nouvelle orientation stratégique pour 2020-2023. Ce travail était essentiel afin de moderniser et d'adapter les projets déjà entrepris, d'aligner nos priorités et de nous assurer d'avoir les ressources suffisantes pour s'atteler aux tâches exigeantes qui nous attendent. »

Teresa Woo-Paw
PRÉSIDENTE



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ces derniers temps n'ont pas été faciles pour la Fondation canadienne des relations raciales. Plusieurs incidents racistes et haineux ont fréquemment fait la une des journaux, ici comme à l'étranger. La discordance interculturelle augmente, ce qui brise l'harmonie au pays. La Fondation canadienne des relations raciales a déployé tous ses efforts afin de soutenir, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

En cette période difficile, la Fondation a établi une nouvelle orientation stratégique pour 2020-2023. Ce travail était essentiel afin de moderniser et d'adapter les projets déjà entrepris, d'aligner nos priorités et de nous assurer d'avoir les ressources suffisantes pour s'atteler aux tâches exigeantes qui nous attendent.

J'ai le plaisir de vous informer qu'en adoptant son orientation stratégique 2020-2023, la FCRR se concentrera sur les points suivants :

Être un catalyseur – La FCRR est un leader reconnu et une ressource précieuse pour soutenir ou mener, avec les organisations et les groupes communautaires, les efforts de développement, de diffusion ou de mise en application des connaissances et de l'expertise qui contribuent à éliminer le racisme et toute forme de discrimination raciale dans la société canadienne.

Être un convocateur – Le positionnement de la FCRR est celui d'une entité nationale efficace disposant d'un réseau stratégique de partenaires et de relations privilégiées. Ce réseau s'étend au gouvernement et aux institutions publiques, au monde universitaire, aux instituts de recherche et aux organisations communautaires, qui lui permettent de mener à bien ses mandats et de créer des occasions de relation et de synergie entre les dirigeants, les groupes et les organisations.

Renforcer sa viabilité organisationnelle en améliorant et en opérationnalisant efficacement le plan stratégique 2020-2023 et en positionnant le FCRR dans son rôle évolutif de leader dans l'élimination du racisme au Canada.

J'aimerais profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Raymond Tynes, qui s'est joint à notre conseil d'administration en mars 2020, et pour remercier Gina Valle, qui occupe dorénavant le poste de vice-présidente; ils viennent tous deux soutenir le conseil d'administration et la Fondation elle-même dans le cadre de leur mandat respectif. Je tiens également à remercier de tout cœur les membres du conseil d'administration pour leur implication tout au long de la dernière année – leur dévouement à la cause nous donne du courage à tous.

Notre siège social reste sous la direction compétente et éclairée de madame Lilian Ma, qui supervise cette période de croissance et de transition avec son personnel dévoué. À tous ceux qui travaillent à la FCRR, sachez que vous êtes une véritable source d'inspiration et je vous en remercie.

De plus, notre conseil d'administration et notre personnel ne pourraient atteindre leurs objectifs si ce n'était du soutien dévoué des nombreux partenaires de la FCRR, agences, organismes à but non lucratif, groupes communautaires et bénévoles qui sont les pierres angulaires de notre Fondation et qui nous ont tous grandement aidés au cours de la dernière année.

Tout en poursuivant notre mandat, tel qu'énoncé dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, il nous faut aussi renforcer la Fondation afin qu'elle continue à évoluer et à s'acquitter de ses nobles obligations qui visent à aider le Canada à devenir un pays inclusif, libéré du fléau que constituent le racisme et la discrimination.

En espérant que vous vous joignez à nous dans cette mission.

Teresa Woo-Paw
PRÉSIDENTE





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Cette année a été une année bien remplie en matière de projets, de reconductions et de nouvelles idées. Pendant que nous terminions le projet *Canada au-delà de 150 ans*, qui s'est échelonné sur trois ans (2017-2020), nous entamons un nouveau projet d'une durée de deux ans (2019-2021) portant sur la science et le racisme. En outre, nous achevons les principaux programmes de la FCRR.

C'est avec fierté que je vous présente notre rapport annuel qui récapitule les projets, les programmes, les partenariats et les commandites reposant sur la volonté des Canadiens et des Canadiennes à approfondir leurs connaissances et leur expertise afin d'éliminer le racisme et la discrimination raciale au Canada. En résumé :

Nous avons réorganisé notre site Web afin d'en simplifier la structure, ce qui s'est traduit par une augmentation des visites de 35 % et deux fois plus de présence et d'impact sur les réseaux sociaux. Un programme pluriannuel de numérisation pour le centre de recherches bibliographiques a été amorcé et notre bulletin a été rajeuni. Il est maintenant diffusé mensuellement dans les deux langues. Notre revue *Directions* est également devenue mensuelle.

La Fondation a été très active sur le terrain, en participant à plusieurs consultations et événements organisés à Montréal, Vancouver, Toronto, Lethbridge, Calgary, Saskatoon, Halifax et Moncton.

- En 2019-2020, en collaboration avec nos partenaires, nous avons mené trois nouveaux sondages sur l'état des relations raciales et l'interaction entre la race et le genre sexuel.
- Malheureusement, en raison de la pandémie de la COVID-19, certains programmes et événements découlant de partenariats ont été annulés en mars 2020.
- Le personnel de la FCRR soutenait les travaux du Conseil concernant le plan stratégique FCRR 2020-23, un processus de planification stratégique à grande échelle comprenant l'embauche de consultants indépendants et l'organisation de consultations à l'échelle nationale.

Nous remercions tous les commanditaires, les donateurs, les bailleurs de fonds, les partenaires et les bénévoles pour leur soutien sans faille. Enfin, rien n'aurait pu être accompli sans les membres de notre conseil d'administration, de nos employés et de nos consultants qui ont travaillé avec dévouement au cours de la dernière année. Merci de votre soutien qui nous a permis de continuer, particulièrement dans les moments difficiles.

Avec ma plus profonde reconnaissance,

Lilian Ma
DIRECTRICE GÉNÉRALE

À PROPOS DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

HISTOIRE ET LÉGISLATION

En 1988, le gouvernement canadien a conclu une entente avec l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (NAJC) qui agissait au nom de familles canadiennes d'origine japonaise internées et privées de leurs droits de la personne et de leurs droits civils pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, le gouvernement s'est excusé pour ces gestes au nom de tous les Canadiens et a offert une compensation aux familles canadiennes japonaises qui ont été lésées.

La NAJC a également négocié 21 000 \$ pour chaque Japonais-Canadien expulsé de la côte de la Colombie-Britannique en 1942 ou vivant au Canada avant le 1^{er} avril 1949 et toujours vivant à la signature de l'Entente, soit une contribution de 12 millions de dollars pour aider les Japonais-Canadiens à reconstruire les infrastructures des collectivités détruites. De plus un fonds de dotation de 24 millions de dollars avait été accordé pour fonder la FCRR.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, le projet de loi C-63, a été adoptée en 1991 et promulguée en 1996. La FCRR a ouvert ses portes en novembre 1997. En tant que société d'État, elle relève du Parlement par l'entremise du ministre désigné aux fins de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et fonctionne de façon indépendante du gouvernement canadien.

La FCRR a réalisé plusieurs choses depuis sa fondation et son histoire est l'empreinte de son professionnalisme, de sa résilience et de sa portée ainsi que de l'importance qu'a acquise sa mission auprès des gens de partout au Canada. La FCRR s'est engagée à bâtir un avenir où tous les Canadiens seront traités de façon équitable. Les principes de la plus haute importance de la FCRR sont la promotion des droits de la personne, les relations raciales harmonieuses et la cohésion sociale, tout en demeurant attentifs aux enjeux d'un monde toujours plus globalisé et interconnecté.



La signature officielle de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais par le Premier ministre Brian Mulroney et le président de la NAJC Art Miki le 22 septembre 1988.

STATUT DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

La FCRR est une société d'État fédérale régie par le projet de loi C-63 et la loi de 1991 sur la Fondation canadienne des relations raciales. La FCRR est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.



QUELQUES MEMBRES DU CONSEIL DE LA FCRR ET ART MIKI (REPRÉSENTANT DE LA NAJC)
DANS LES BUREAUX DE LA FCRR, À TORONTO — LE 2 NOVEMBRE 2019

La principale source de financement de la Fondation provient des revenus de placements réalisés grâce à l'investissement de l'apport initial du fonds de dotation de 24 millions de dollars ainsi que d'autres placements. Les fonds proviennent également de l'administration de projets, de dons, de subventions gouvernementales et de contributions à des projets particuliers, mais la Fondation ne reçoit aucun crédit annuel.

MANDAT ET OBJECTIFS

Le mandat et les objectifs de la Fondation ont été définis par la section 4 de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*.

La FCRR a « pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada »; elle réalise cette mission :

1. en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale permettant de mieux comprendre la nature du racisme et de la discrimination raciale, et ce pour aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes ainsi que les institutions publiques, les gouvernements, les chercheurs et le grand public à éliminer l'un comme l'autre;
2. en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
3. en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales;
4. par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'aide à l'élaboration de normes professionnelles;
5. en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
6. en collaborant avec les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes, ainsi que les institutions publiques et tous les ordres de gouvernement, pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
7. par l'encouragement et la promotion de l'élaboration d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.*

* Extraits de la section 4 de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*

GOVERNANCE

La FCRR rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien, ce qui reflète l'importance que donne Patrimoine canadien à la diversité et au multiculturalisme.

Le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre aux fins de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, nomme tous les membres du conseil et le directeur général.

La FCRR est dirigée par un conseil d'administration composé d'un président et de pas plus que onze (11) administrateurs supplémentaires. L'objectif est que le conseil reflète le caractère multiculturel, la dualité linguistique et la diversité régionale de la société canadienne. Un directeur général, qui est chef de la direction et membre d'office du conseil, gère les activités quotidiennes de la FCRR. Le conseil élit l'un des administrateurs, autre que le président, comme vice-président du conseil.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par année. Dans la mesure du possible, le conseil se réunit en personne au pays, chaque fois dans une province ou un territoire différent, ou par téléconférence.

La FCRR est gouvernée par ses lois habilitantes et les sections 89.9 à 89.92 ainsi que les sections 105(2), 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui a trait aux obligations quant aux modalités et conditions d'emploi, à la responsabilité, à la gestion des finances et aux dispositions portant sur la vérification.

La FCRR est également tenue de se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, à la *Loi sur les langues officielles* et au *Code canadien du travail*, entre autres dispositions d'autres lois.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Le président du conseil d'administration et le directeur général sont nommés par le gouverneur général en conseil et indemnisés conformément aux modalités de leur nomination. Le directeur général reçoit un salaire annuel ainsi qu'une rémunération annuelle au rendement (de 1 300 \$ à 4 000 \$). Le président du conseil d'administration reçoit une rémunération annuelle de 6 000 \$ et une indemnité quotidienne de 250 \$ pour les réunions, le temps de déplacement et les responsabilités particulières.

La rémunération des administrateurs (autres que le président) est établie selon la politique de la Fondation en matière de frais de voyage, d'hôtel, de conférence et d'événement. Le montant de la rémunération est de 325 \$ pour chaque journée de présence à une réunion dûment convoquée par la Fondation, y compris les réunions générales du conseil, les réunions des comités du conseil, et autres missions.

Le paiement des honoraires s'applique également : a) au temps de déplacement lorsque le temps requis pour voyager par avion, par train ou autobus ou véhicule privé en l'absence de vol, entre le lieu de rendez-vous et le lieu de résidence normal, dépasse trois (3) heures; b) aux réunions par vidéoconférence ou par conférence téléphonique, y compris le temps de préparation, d'une durée de trois (3) heures ou plus; et (c) aux missions spéciales entreprises à la suite d'une résolution du Conseil ou ayant reçu l'aval du président ou du directeur général.

Un seul honoraire de réunion est versé par journée de travail (24 heures), même si la personne assiste à plus d'une réunion pendant cette période.

Les données concernant la somme totale des salaires et des avantages sociaux, des honoraires et des frais de déplacement des membres du conseil d'administration et des administrateurs sont résumées à la note 14 (« Transactions entre apparentés »), des états financiers annuels audités 2019/2020



RÉUNIONS ET PARTICIPATION AU CONSEIL ET AUX COMITÉS (1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020)

MEMBRES DU CONSEIL	CONSEIL	COMITÉ DE DIRECTION	COMITÉ SUR LA GOUVERNANCE	COMITÉ DES CANDIDATURES	COMITÉ AD HOC (Financement des programmes)	COMITÉ AD HOC (Planification stratégique)	COMITÉ DES INVESTISSEMENTS	COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES
NOMBRE DE RÉUNIONS	6*, 5 jours en personne - 1 conférence téléphonique	5, 2 en personne - 3 conférences téléphoniques	3, 2 en personne - 1 conférence téléphonique	2 en personne	5, 4 vidéoconférences - 1 conférence téléphonique	4, 1 en personne- 2 vidéoconférences- 1 conférence téléphonique	5, 2 en personne - 3 conférences téléphoniques	3, 2 en personne - 1 conférence téléphonique	3, 2 en personne - 1 vidéoconférence
Teresa Woo-Paw	6	5	3	1	5	4	4	3	3
Balpreet Singh Boparai	6	5	2	S/O	S/O	4	S/O	3	S/O
Orlando Bowen	5	1 (invité)	S/O	S/O	S/O	2	S/O	S/O	3
Alicia Damley	6	2 (invitée)	S/O	2	4	2 (invitée)	5	3 (conseillère)	S/O
Moses Gashirabake	6	5	S/O	S/O	S/O	1 (invité)	2	3	S/O
Cheryl May	4	S/O	1	S/O	3	2 (invitée)	S/O	—	2 (conseillère)
Emilie Nicolas	6	S/O	3	2	5	3	S/O	S/O	S/O
Anne-Marie Pham	6	1 (invitée)	3	S/O	S/O	3	S/O	S/O	3
Roy Pogorzelski	6	S/O	3	S/O	S/O	3	S/O	3	S/O
Gina Valle	5	4	1 (invitée)	2	S/O	1 (invitée)	S/O	S/O	S/O
Chiamaka Mogo	6	S/O	S/O	S/O	S/O	1 (invitée)	S/O	S/O	1
Raymond Tynes – nommé le 4 mars 2020	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Rajesh Uttamchandani – a démissionné le 25 avril 2019	S/O	—	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
MEMBRES EXTÉRIEURS									
Art Miki – représentant NAJC et secrétaire du conseil	S/O	S/O	S/O	1	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O
Martin Grzadka	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	5	S/O	S/O
Toni Silberman	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	2

* Il y a eu 6 réunions du conseil, les 27 et 28 avril 2019 (en personne); le 8 juillet 2019 (téléconférence); le 26 juillet 2019 (en personne) et les 2 et 3 novembre 2019 (en personne).

GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail a été créé par le comité de direction pour dresser un plan d'affaires pour l'exercice 2020-2021. Les membres suivants étaient présents :

- Teresa Woo-Paw (présidente)
- Anne-Marie Pham (membre du conseil d'administration)
- Emilie Nicolas (membre du conseil d'administration)
- Alicia Damley (membre du conseil d'administration)
- Lilian Ma (directrice générale)
- Arsalan Tavassoli (directeur des finances et de l'administration)

Le groupe de travail a tenu six réunions entre le 5 février 2020 et le 31 mars 2020.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Teresa Woo-Paw, Présidente (Calgary, Alberta)
Terme : du 8 novembre 2018 au 7 novembre 2022



Orlando Bowen (Brampton, Ontario)
Terme : du 15 décembre 2017 au 14 décembre 2020



Gina Valle, Vice-présidente* (Toronto, Ontario)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021



Alicia Damley (Mississauga, Ontario)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021



Balpreet Singh Boparai (Toronto, Ontario)
Terme : du 11 décembre 2017 au 10 décembre 2020



Moses Gashirabake (Côte-Saint-Luc, Québec)
Terme : du 28 mai 2018 au 27 mai 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cheryl May (Toronto, Ontario)
Terme : du 26 mars 2018 au 25 mars 2022



Anne-Marie Pham (Calgary, Alberta)
Terme : du 18 décembre 2017 au 17 décembre 2021



Chiamaka Obiageli Mogo (Calgary, Alberta)
Terme : du 18 décembre 2017 au 17 décembre 2021



Roy Pogorzelski (Lethbridge, Alberta)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021



Emilie Nicolas (Montréal, Québec)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2020



Raymond Tynes (Halifax, Nova Scotia)
Terme : du 4 mars 2020 au 3 mars 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Rajesh Uttamchandani, Vice-président* (Toronto, Ontario)
Terme : du 21 juin 2017 au 25 avril 2019



Lilian Ma, Directrice générale, membre d'office (Toronto, Ontario)
Terme : du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2020



Représentant de la NAJC et Secrétaire du conseil
Arthur K. Miki
(Winnipeg, Manitoba)

* Rajesh Uttamchandani a été membre du conseil d'administration et vice-président jusqu'à sa démission le 25 avril 2019. Depuis le 2 novembre 2019, Gina Valle occupe le poste de vice-présidente.

COMITÉS DU CONSEIL

LE COMITÉ DIRECTEUR exerce tous les pouvoirs qui peuvent légalement être délégués au comité et remplit toutes les fonctions du conseil lorsque le conseil ne siège pas.

Membres : Teresa Woo-Paw (présidente)§, Rajesh Uttamchandani (président)*, Gina Valle, Moses Gashirabake, Balpreet Singh Boparai

LE COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION s'assure de la responsabilité financière de la FCRR, supervise ses activités financières, reçoit les rapports d'investissement, conseille le conseil sur les politiques et examens financiers, modifie et recommande l'approbation des budgets.

Membres : Moses Gashirabake (président), Balpreet Singh Boparai, Cheryl May, Roy Pogorzelski, Teresa Woo-Paw§
Conseillère : Alicia Damley†

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE assure, entre autres choses, une gouvernance d'entreprise appropriée, la répartition appropriée des rôles et des responsabilités ainsi que les devoirs et responsabilités de la direction, du conseil et de ses comités.

Membres : Balpreet Singh Boparai (président), Roy Pogorzelski, Emillie Nicolas, Anne-Marie Pham, Cheryl May, Teresa Woo-Paw§

LE COMITÉ DES NOMINATIONS aide le conseil à trouver des candidats appropriés pour les postes de directeur général, de président du conseil, de directeur et de membres du comité permanent et consultatif, conformément au profil de compétence des administrateurs et aux critères de sélection de ces postes.

Membres : Gina Valle (présidente), Emilie Nicolas, Alicia Damley, Art Miki (membre externe), Teresa Woo-Paw§

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES veille au maintien du niveau élevé des politiques et des procédures en matière de ressources humaines. Il s'occupe également des problèmes de personnel en cas de circonstances extraordinaires.

Membres : Rajesh Uttamchandani (président)*, Orlando Bowen (président)**, Toni Silberman (external member), Anne-Marie Pham, Chiamaka Obiageli Mogo, Teresa Woo-Paw§
Conseillère : Cheryl May

LE COMITÉ DES PLACEMENTS tient le conseil informé du rendement du fonds de dotation en assurant la liaison avec le conseiller en placement et en lui soumettant des rapports réguliers.

Membres : Alicia Damley (présidente), Moses Gashirabake, Martin Grzadka (membre externe), Teresa Woo-Paw§

* Rajesh Uttamchandani a siégé au comité de direction et a été président du comité des ressources humaines jusqu'à sa démission le 25 avril 2019.

† Alicia Damley a agi à titre de conseillère auprès du comité des finances et de la vérification jusqu'au 1^{er} février 2020.

**Orlando Bowen a été nommé président du comité des ressources humaines le 28 avril 2019.

§Teresa Woo-Paw, en tant que présidente, est membre d'office de tous les comités.

L'ÉQUIPE DE LA FCRR

Bien que le rôle du conseil d'administration soit de fournir une orientation stratégique pour la FCRR et d'effectuer une surveillance efficace de la gestion de la Fondation, seuls quelques membres du personnel, sous la direction de la directrice générale, sont responsables des opérations quotidiennes.

Tout au long de l'exercice 2019-2020, la FCRR employait trois personnes à temps plein, une personne à temps partiel et un consultant en communications en plus de la directrice générale nommée par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre.



De gauche à droite (rangée du haut) – Suvaka Priyatharsan, gestionnaire, Programmes et gestion de l'information; Alisa Lu, aide-comptable; Meg Mochizuki, coordonnatrice; Sharon Pun, bibliothécaire chargée de la recherche, des ressources et des documents; Arsalan Tavassoli, directeur des finances et de l'administration; Lilian Ma, directrice générale.



Jean-François Pagé, Consultant en communication bilingue (juillet 2019 à février 2020)



Praan Misir, Gestionnaire, Programmes et gestion de l'information (octobre 2014 à juillet 2019)

BÉNÉVOLES :

Katie Chui

Étudiante bénévole

Maria Emmanouela Lewis

Bénévole en rédaction et sensibilisation

Saleha Faruque

Bénévole en rédaction et sensibilisation

Samantha Hatoski

Bénévole à la bibliothèque

ORIENTATION STRATÉGIQUE

VISION

La Fondation canadienne des relations raciales sera reconnue tant comme ressource non partisane de premier plan que comme facilitatrice pour aider à l'élimination du racisme et des discriminations raciales, deux contradictions inhérentes dans un Canada fondé sur la réciprocité des droits et des responsabilités, la participation, l'appartenance et l'équité.

MISSION

La mission de la FCRR est définie dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, L.C. 1991, ch. 8, et figure à la section 4, Mission de la fondation :

La Fondation canadienne des relations raciales a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

VALEURS

- Participation et inclusion, la réciprocité des droits et des responsabilités, et le respect de la dignité humaine des autres en tant que principes d'équité ethnoculturelle, religieuse et raciale au Canada.
- Le reflet du caractère multiculturel, de la dualité linguistique et de la diversité régionale du Canada au sein du conseil, des partenariats et des programmes de la FCRR, afin de servir tous les Canadiens.
- Une infrastructure de gouvernance et de communication interne efficace au sein de la FCRR pour refléter les valeurs que prône la FCRR en général.
- Respecter et assurer la pérennité et la valorisation de la générosité de la communauté canadienne japonaise dont l'investissement clé a permis de fonder la FCRR.

RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES

Le programme et les activités de la FCRR sont fondés sur le plan stratégique triennal (2017-2020), qui établit les priorités de l'organisation.

Bien que la stratégie permette à la FCRR de s'aligner sur les enjeux contemporains liés aux relations raciales, elle constitue l'engagement traditionnel de la FCRR envers son objectif central tel qu'énoncé dans la loi de 1991 sur la Fondation canadienne des relations raciales et n'oublie pas la générosité de la NAJC qui a permis la création de la FCRR.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES CLÉS [2017-2020]

LA FCRR...

1. identifiera les principaux problèmes de racisme et de discrimination raciale.
2. sera reconnue comme la principale ressource nationale complète sur le racisme, les relations raciales, les meilleures pratiques et les solutions recommandées.
3. fera participer les jeunes Canadiens et d'autres groupes à la lutte contre le racisme et à la promotion des relations raciales harmonieuses en utilisant divers moyens.
4. élaborera et promouvra des programmes éducatifs qui traiteront de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et de leurs valeurs inhérentes comme source de compréhension commune de nos responsabilités individuelles, et qui serviront d'outil d'exploration sur la nature des droits et sur leurs limites au Canada en matière de discours, de convictions religieuses et de discrimination.

RÉFLEXION SUR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2017-2020

De 2017 à 2020, la FCRR s'est engagée dans une multitude d'activités pour répondre à ses priorités stratégiques essentielles. Malgré des ressources et des capacités très limitées, la FCRR a obtenu les effets recherchés tels qu'énoncés dans ses orientations stratégiques. Elle a réussi à diffuser de nombreux documents de sensibilisation sur l'importance d'éliminer le racisme et la discrimination raciale et a facilité les échanges d'informations sur les politiques, les programmes et la recherche en matière de relations raciales.

En règle générale, les commentaires de nos partenaires communautaires ont été positifs. Par exemple, le sondage de 2019 sur les relations raciales au Canada a donné aux membres de notre communauté la possibilité d'utiliser des données qualitatives et quantifiables dans leurs activités de sensibilisation. Les divers événements organisés à travers le Canada ont également permis aux travailleurs communautaires de créer des réseaux avec d'autres groupes et aux jeunes de se faire entendre.

Voici un aperçu de ce que nous avons réalisé dans le cadre de nos orientations stratégiques.

PREMIÈRE ORIENTATION STRATÉGIQUE

1. Répertoire les problématiques majeures en matière de racisme et de discrimination raciale.

Le racisme et la discrimination raciale restent sous-jacents au Canada et pour mieux comprendre les réalités et les enjeux vécus par les membres des groupes racialisés, la FCRR avait besoin de données empiriques.

En association avec l'Environics Institute for Survey Research, la FCRR a mené une étude en recherche sociale afin de combler cette lacune et tenter de répondre à certaines questions-clés. Le Race Relations in Canada 2019 Survey (sondage sur les relations raciales au Canada en 2019), dont les résultats ont été publiés le 10 décembre 2019, s'est concentré sur les attitudes, les perceptions et les expériences du public en ce qui a trait à certains aspects des relations raciales.

Ce sondage a ceci d'important qu'il a fourni des preuves empiriques pouvant largement être citées et a permis de mesurer dans le temps les progrès accomplis. De plus, la FCRR, en partenariat avec l'Association d'études canadiennes, a mené trois autres sondages sur 1) La perception des Canadiens à l'égard de l'immigration; 2) La discrimination à l'égard des femmes de groupes racialisés sur leur lieu de travail; et 3) L'état des relations intergroupes du point de vue de la communauté asiatique.

Les résultats des sondages des trois dernières années peuvent être consultés sur le site Internet de la FCRR.

DEUXIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE

2. Être la principale et la plus complète des ressources nationales en matière de racisme, de relations raciales, de meilleures pratiques et de solutions recommandées.

Pour obtenir des résultats tangibles dans le cadre de cette orientation stratégique, la FCRR a concentré ses efforts sur le projet *Le Canada au-delà de 150 ans : une promesse faite à nos enfants* qui a servi de canal de diffusion pour un ensemble de documents portant sur les relations raciales et les meilleures pratiques recommandées. Ce projet était divisé en cinq volets (Conversations nationales, Réseau national de la jeunesse, Guide pédagogique *Esprit de réconciliation*, programme d'enseignement *Apprendre sur le racisme* et une série de vidéos documentaires).

Dans le cadre de ce projet, plus de 1 000 jeunes Canadiens de tout le pays ont participé à un débat sur les relations raciales où ils ont discuté des moyens de lutter contre le racisme, notamment par la sensibilisation, l'emploi de modules éducatifs, de trousseaux d'outils, etc. Les Conversations nationales et les ateliers dans les écoles secondaires se sont déroulés dans six villes canadiennes. Cette plate-forme a permis aux participants de discuter de la discrimination raciale à laquelle ils sont confrontés dans leur communauté et du soutien que l'on pouvait apporter à plusieurs communautés par une sensibilisation accrue et par de plus nombreuses interventions en matière de racisme.

Désirant offrir plus de documentation et de solutions, la FCRR, en partenariat avec la Vancouver School of Theology, a produit *Esprit de réconciliation*, un guide pédagogique qui reflète des opinions et des croyances personnelles et décrit des expériences vécues qui touchent à différentes dimensions de la réconciliation. La FCRR a également produit avec l'aide de plusieurs sociétés de production de Toronto, de Québec et de Yellowknife, des vidéos documentaires où des leaders d'opinion, ayant fait œuvre de pionniers, viennent témoigner de leur histoire et prôner pour un Canada plus équitable.

Le programme *Apprendre sur le racisme* est une autre ressource créée par la FCRR qui a suscité l'intérêt du public. Ce programme en ligne, exclusif et gratuit, réunit un grand nombre d'experts qui proposent au public canadien un programme d'études et un ensemble de documents sur le sujet.

En outre, la FCRR a publié de nombreux articles dans sa revue mensuelle *Directions*, notamment des résultats de recherches, des commentaires et des points de vue communautaires portant sur l'élimination du racisme et de la discrimination au Canada.

Les documents mentionnés ci-dessus, créés et distribués par la FCRR, font en sorte que la Fondation est aujourd'hui reconnue comme l'une des principales ressources nationales en matière de relations raciales.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

3. Impliquer les jeunes Canadiens et d'autres groupes dans la lutte contre le racisme et l'amélioration des relations raciales.

Cet objectif a été atteint grâce aux programmes de base de la FCRR. Au cours des trois dernières années, la FCRR a concentré ses efforts sur la création d'outils comme des webinaires, des conférences et des tables rondes afin d'impliquer les jeunes Canadiens.

Les thèmes des webinaires en ligne allaient du racisme anti-noir à l'extrémisme de droite. Quatre tables rondes ont été organisées par la FCRR (en Ontario, à Vancouver et à Montréal). Elles ont réuni non seulement de jeunes Canadiens, mais aussi des groupes communautaires comme la Human Rights Committee of the Greater Vancouver Japanese Canadians Citizens Association, le Centre for Immigrant and Community Services, le centre de littératie religieuse civique, etc.

Au cours des trois dernières années, les tables rondes ont porté sur de nombreux sujets, notamment : « *Bâtir des ponts entre les communautés d'Asie de l'Est : Comment le racisme nous affecte-t-il?* », « *Les droits de l'homme à 70 ans : une table ronde pour examiner les progrès et les lacunes des communautés* », « *Vivre ensemble... mais pour qui et comment? Naviguer dans les droits de la personne à Montréal — Table ronde bilingue* » et « *Racisme et société civile : à la recherche d'un espace de dialogue* ».

De plus, le programme Causeries canadiennes, à l'occasion du Congrès Metropolis, a invité des Canadiens accomplis à venir sensibiliser la population aux questions cruciales que sont le racisme et la discrimination raciale afin de créer un climat de cohésion et de paix sociale. Le programme offrait une tribune permettant de débattre des enjeux liés au racisme et à ses manifestations et sur les solutions pour y remédier. Cette occasion unique a permis d'échanger des points de vue, des expériences et des conceptions sur l'identité et la citoyenneté canadiennes.

QUATRIÈME ORIENTATION STRATÉGIQUE

4. Développer et promouvoir du matériel éducatif portant sur la compréhension commune de nos responsabilités individuelles telle que valorisée par la Charte des droits et libertés et la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, et utiliser ce matériel pour étudier la nature des droits et leurs limites au Canada en ce qui concerne la liberté d'expression, les croyances religieuses et la discrimination.

Cet objectif a été atteint grâce à divers événements organisés par la FCRR. En 2018, la conférence des Causeries canadiennes de la FCRR avait pour thème « Problèmes contemporains liés à la liberté d'expression », et a été rendue par l'honorable juge Russell Juriensz de la Cour d'appel de l'Ontario.

Le juge Russell Juriensz a parlé de l'article deux de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la liberté d'expression. Il a expliqué de quelle façon la liberté d'expression s'appliquait sur les campus universitaires et comment elle s'exprimait dans la loi et dans la communauté. Cet événement s'inspirait d'un atelier de discussion interuniversitaire sur la liberté d'expression organisé par le professeur Robert Daum, et ce, pour les étudiants des universités de Vancouver, Toronto et Halifax.

De plus, pour célébrer l'anniversaire de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* (1988) le 27 juin 2018, la FCRR a organisé l'événement intitulé « 30 ans de progrès : une célébration de la journée du multiculturalisme » au siège de l'Association du Barreau de l'Ontario. Cet événement venait souligner le 30^e anniversaire de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, mais aussi la signature de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais.

Parmi les commanditaires et partenaires de cet événement, on retrouvait l'Association du Barreau de l'Ontario, la National Association of Japanese Canadians, ainsi que les conférenciers suivants : l'honorable juge Maryka Omatsu, auteure de renom Joy Kogawa et l'aîné autochtone Cat Criger. Cet événement se voulait un symbole de l'importance que revêtent la Loi et les droits individuels connexes ancrés dans la Charte des droits et libertés.

Le 7 novembre 2019, la FCRR a également parrainé une conférence organisée par la section de Toronto de la National Association of Japanese Canadians (NAJC). La conférence de Eric Adams, professeur de droit à l'Université de l'Alberta, s'intitulait « Quelle a été la part des Canadiens japonais dans l'établissement de notre constitution? ». M. Adams a donné un aperçu de l'histoire des Canadiens japonais et a établi un lien entre le mouvement de redressement et la constitution canadienne.

En terminant, à l'aide du document « Faire le bon geste » publié par la FCRR, un travail de sensibilisation a été fait sur les erreurs commises par le Canada au cours de son histoire en raison d'une discrimination fondée sur l'origine ethnique et la religion (c.-à-d. dirigée contre les personnes d'origine chinoise, asiatique, juive et autochtone). Cette publication a été diffusée dans le cadre du programme de la FCRR *Le Canada au-delà de 150 ans : une promesse faite à nos enfants*. Au cours des trois dernières années, le document a circulé dans les écoles où il a été commenté dans les classes par des invités et a été cité dans d'autres publications.

Les programmes et événements organisés par la FCRR entre 2017 et 2020 ont traité des enjeux contemporains que représentent les relations raciales au Canada et ont dépassé les attentes énoncées dans les priorités stratégiques de la Fondation. La FCRR a non seulement produit de nombreux documents éducatifs et de sensibilisation, mais elle a encouragé le dialogue interculturel et offert une tribune aux Canadiens où ils ont pu remettre en cause le statu quo grâce à des ressources comme les données récoltées lors de ses sondages ou la vidéo *La science et le racisme*.



UN APERÇU DE NOTRE ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020) : LE TABLEAU CI-DESSOUS DONNE UN APERÇU DE NOS ACTIONS DANS LA COMMUNAUTÉ

<p>Canada au-delà de 150 ans</p> <p><i>Conversations nationales</i>, Toronto (août 2019), Alberta (novembre 2019)</p> <p><i>Réseau national de la jeunesse</i>, Calgary (septembre 2019, octobre 2019), Montréal (octobre 2019), Saskatchewan (novembre 2019)</p> <p><i>Guide Esprit de réconciliation</i>, Vancouver (février 2020)</p> <p><i>Apprendre sur le racisme</i>, Cours: parti pris implicite, inter-religion, traités autochtones, racisme systémique et dialogue interculturel</p> <p><i>Série documentaire</i>, Racisme: problèmes et solutions</p>	<p>La science et le racisme</p> <p>Créer une exposition itinérante en collaboration avec le Mosaic Institute for Harnessing Diversity et l'Ontario Science Centre.</p> <p>Cette exposition explorera le fonctionnement du cerveau en ce qui a trait au racisme. L'exposition sera ouverte au public à partir d'octobre 2020 et présentée dans d'autres provinces au pays.</p>	<p>Tables rondes</p> <p>Favoriser le débat sur des problèmes locaux et nationaux.</p> <ol style="list-style-type: none"> <i>Le vivre ensemble/Living together</i>, en collaboration avec le Centre de littérature religieuse civique, Montréal (décembre 2019) <i>Racisme et société civile : laisser place au dialogue</i>, en collaboration avec le Centre de littérature religieuse civique, Vancouver (mars 2020) 	<p>Centre de recherches bibliographiques</p> <p>Recueille et offre des informations et des ressources sur les relations raciales.</p> <p>Un sondage a été commandé pour recueillir des commentaires sur ce qui pourrait être amélioré sur la plateforme, la navigation et les formats privilégiés pour les ressources.</p>	<p>Publications</p> <p><i>Directions</i>, une revue mensuelle bilingue qui publie des résultats de recherches, des commentaires et des points de vue provenant de la communauté et menant à des actions concrètes en vue d'éliminer le racisme et la discrimination.</p>	<p>We are Canada Nous sommes le Canada</p> <p>Ce projet se compose de 30 courtes biographies de leaders ethnoculturels du Canada. Ces dirigeants reconnus nous racontent leur vie et nous livrent leurs réflexions concernant la lutte contre la discrimination.</p>	<p>Sondages et recherches</p> <p>En collaboration avec Environics Canada</p> <ol style="list-style-type: none"> Relations raciales au Canada (décembre 2019) <p>En collaboration avec l'Association d'études canadiennes</p> <ol style="list-style-type: none"> Perceptions sur l'immigration, la diversité et la religion (juin 2019) Perceptions et discrimination à l'égard des femmes en milieu de travail (mars 2020) Capter le pouls de la nation (mars 2020) 	<p>Webinaires</p> <p>L'extrémisme de droite au Canada</p> <p>S'attaquer au racisme anti-noir dans nos écoles</p> <p>Un sondage sur l'opinion et l'expérience du public canadien</p> <p>Ensemble contre la haine dans le cadre du Jour commémoratif de l'Holocauste</p> <p>Bâtir des organisations inclusives</p>
--	--	--	---	---	---	--	---

La Fondation canadienne des relations raciales a parrainé une vingtaine de conférences et d'événements communautaires à travers le Canada, y compris l'événement inaugural de l'Asian Canadian Women's Alliance, la conférence intitulée « Blackness in Canada Policy Networking » et le symposium national intitulé « First Nations Policing and Indigenous Justice » du Grand Conseil de Prince Albert. Ces événements ont eu lieu à divers endroits au Canada.

LE CANADA AU-DELÀ DE 150 ANS : UNE PROMESSE FAITE À NOS ENFANTS

Il s'agit de la dernière année de ce programme parrainé par le gouvernement du Canada grâce à une subvention du programme Inter-Action du ministère du Patrimoine canadien. *Le Canada au-delà de 150 ans : une promesse faite à nos enfants* invite des Canadiens et Canadiennes de tous les horizons (particulièrement les jeunes) à des débats sur l'élimination du racisme et de la discrimination et utilise des outils technologiques et novateurs pour créer des réseaux nationaux faisant la promotion de la compréhension interculturelle. Le projet a été divisé en cinq volets qui ont touché des milliers de Canadiens et Canadiennes au cours des trois dernières années :

PREMIER VOLET : CONVERSATIONS NATIONALES

Les conversations nationales sont des groupes de discussion entre jeunes Canadiens et Canadiennes où l'on aborde les enjeux du racisme et de la discrimination afin de trouver des moyens pour les affronter et les surmonter. Au cours des deux dernières années, nous avons organisé deux conversations nationales, l'une à Toronto (le 28 février 2018) et l'autre à Winnipeg (le 27 mai 2018). Cette année, deux groupes de discussion ont été organisés au pays. Chaque séance accueillait entre 20 et 25 participants de 18 à 25 ans issus d'horizons divers.

Les conversations suivantes ont été organisées entre avril 2019 et mars 2020 :

1. À Toronto, le 28 août 2019, en partenariat avec The Mosaic Institute.
2. À Lethbridge, le 4 novembre 2019, en partenariat avec le Centre de littératie religieuse civique.



Participants aux conversations nationales, le 28 août 2019, au Mosaic Institute, à Toronto, Ontario



Participants aux conversations nationales, le 4 novembre 2019, à Lethbridge, Alberta

DEUXIÈME VOLET : LE GUIDE PÉDAGOGIQUE ESPRIT DE RÉCONCILIATION

La Fondation canadienne des relations raciales, en collaboration avec la Vancouver School of Theology, a eu le grand plaisir de publier le guide pédagogique *Esprit de réconciliation*. Nous tenons à remercier la Vancouver School of Theology, en particulier le révérend Raymond C. Aldred et la femme rabbin Laura Duhan-Kaplan pour la recherche effectuée sur le processus de réconciliation et le choix et la coordination des textes rédigés par les experts participants. Ces textes reflètent des opinions et des croyances personnelles et décrivent des expériences vécues qui touchent à différentes dimensions de la réconciliation.

Nous espérons que tout au long de sa diffusion, ce guide sensibilisera les Canadiens et Canadiennes à cet important débat et permettra de le poursuivre.



LES OBJECTIFS DU GUIDE ESPRIT DE RÉCONCILIATION SONT LES SUIVANTS :

- Appliquer les principes de la justice réparatrice
- Présenter les divers points de vue religieux sur la question
- Donner de l'importance au point de vue autochtone
- Être offert à la fois sous forme d'imprimé et de ressource en ligne

Le guide a été lancé le 24 février 2020 à la Vancouver School of Theology. Afin de conserver l'esprit du guide – une ressource multiconfessionnelle visant la réconciliation – les conférenciers et les musiciens représentaient les nations musqueam, crie, squamish et nisga'a, ainsi que plusieurs religions et confessions (juive, hindoue, bouddhiste, islamique, bahaïe, sikh, presbytérienne, anglicane, catholique et évangélique).

Le lancement du guide a été un succès autant aux plans quantitatif que qualitatif. Quantitativement, 85 membres faisaient partie du public et deux jours après le lancement, le livre électronique avait été consulté en ligne plus de 300 fois. Qualitativement, les participants ont déclaré avoir été émus par la combinaison des mots et de la musique, les appartenances diverses des intervenants et la quantité d'informations concernant la réconciliation et le multiculturalisme présentes dans le guide. Beaucoup se sont inscrits sur une liste d'information pour connaître la date de sortie d'un deuxième tirage papier.

Le guide est offert en anglais et en français sur notre site Web :

<https://www.crrf-fcrr.ca/images/Esprit-de-rconciliationn-final-WEB-all.pdf>



Le lancement a eu lieu le 24 février 2020 en présence des leaders, auteur(e)s et partenaires multiconfessionnels.

TROISIÈME VOLET : RÉSEAU NATIONAL DE LA JEUNESSE

Nous avons utilisé un modèle expérimenté en 2016 pour inviter des élèves du secondaire de différentes villes à participer à une journée d'ateliers sur le racisme, la discrimination, la réconciliation et ce que signifie le fait d'être Canadien. Le modèle a été utilisé dans six villes grâce à la collaboration des conseils scolaires et d'organisations communautaires de la région. Les élèves ont été amenés à discuter des enjeux locaux et des opportunités qui leur étaient offertes pour adopter les meilleures pratiques en matière de relations raciales. Au cours de la dernière année, nous avons dirigé trois ateliers (Moncton – le 22 février 2019, Hamilton – le 20 mars 2019, et dans la région de York – entre novembre 2018 et février 2019). Cette année, nous avons dirigé trois autres ateliers. Plus de 600 étudiants ont assisté et participé à ces ateliers.

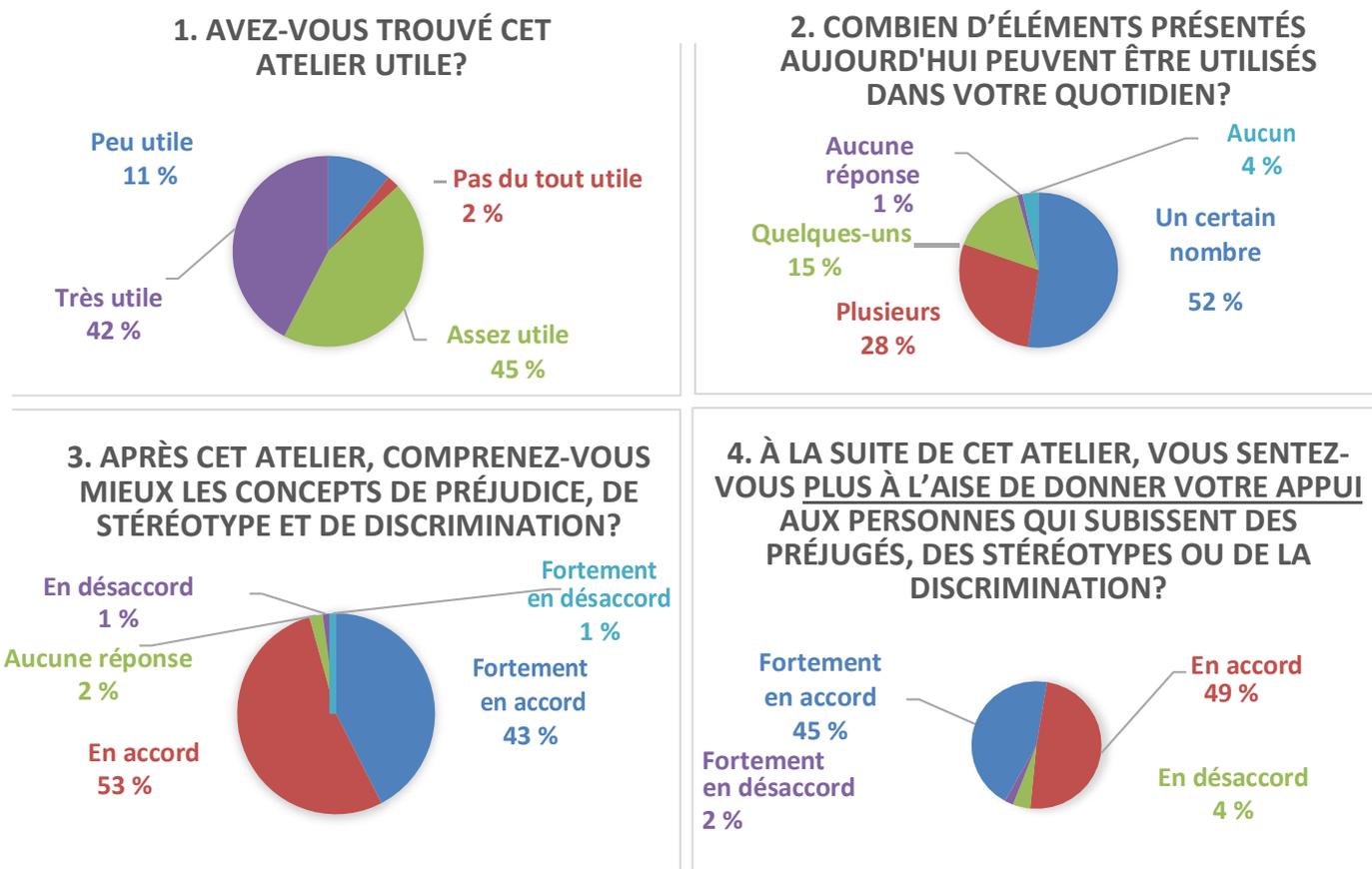
Cette année, nous avons organisé les événements suivants :

CALGARY, les 20 septembre, 4 octobre et 11 octobre 2019 – En collaboration avec la Canadian Cultural Mosaic Foundation, trois présentations sur la lutte contre le racisme ont été offertes aux élèves de l'école Lester B Pearson, de l'école Nose Creek et de l'école James Fowler de Calgary. L'événement a été un franc succès puisque les étudiants, après avoir compris les termes clés liés aux relations raciales et à l'histoire des races et du racisme au Canada, ont travaillé pour trouver des solutions prendre des mesures en s'inspirant du document pédagogique *Faire le bon geste* de la FCRR.



Participants au Réseau national de la jeunesse à Calgary, Alberta

MONTRÉAL, le 22 octobre 2019 – En collaboration avec le Centre de littératie religieuse civique, 3 variantes du même atelier ont été organisées le 22 octobre 2019 avec des élèves de différents niveaux, soit 7e année (secondaire 1), 8e année (secondaire 2) et 10e année (secondaire 4) de l'école secondaire Westmount de Montréal. À partir d'une étude de cas du guide pédagogique Faire le bon geste de la FCRR, les élèves ont étudié le point de vue de ceux qui étaient en tort. Un exercice faisant appel à l'empathie les a ensuite amenés à se projeter dans la période historique étudiée afin d'approfondir le point de vue de chaque groupe. Finalement, ils ont utilisé ces nouvelles connaissances pour créer un sketch véhiculant un message d'intérêt public.



Statistiques de l'atelier de Montréal, le 22 octobre 2019

SASKATCHEWAN, 20-21 novembre 2019 – En collaboration avec le Multicultural Council of Saskatchewan, un atelier de deux jours a été présenté aux élèves de la Regina Public Schools dans le cadre du programme *Anti-racism, Cross-cultural Team Development* et aux élèves de la Thom Collegiate High School. Au total, 165 participants ont participé aux ateliers.

L'événement a permis à un groupe diversifié d'élèves d'interagir au sujet de leurs différences, notamment en ce qui a trait à la culture, à la langue, au sexe, aux compétences, à la religion et à l'orientation sexuelle. À la fin de l'atelier, les élèves et les dirigeants ont donné leurs commentaires et 102 formulaires d'évaluation ont été recueillis. L'évaluation des élèves a mis en évidence la nécessité d'être plus conscients des idées préconçues que l'on peut avoir à l'égard des autres, du respect qu'on doit à autrui et du fait que l'on est seul responsable des changements que l'on désire voir apparaître dans le monde.

Les ateliers terminés, plus de 75 % des participants ont indiqué avoir acquis des connaissances en matière d'inclusion et de lutte contre le racisme.

QUATRIÈME VOLET : PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Prônant un Canada plus équitable, cette nouvelle série de vidéos documentaires met en scène des leaders d'opinion qui ont fait œuvre de pionniers et dont l'histoire mérite d'être racontée. L'objectif de ces films est d'amorcer le débat et de mobiliser des appuis en faveur d'un monde plus équitable et juste pour tous les peuples du Canada, en particulier les peuples racialisés et les Autochtones.

Les vidéos ont été projetées lors d'événements et de conférences de la FCRR, ainsi que dans les écoles.

1. **Documentaire *La science et le racisme*** : La FCRR a produit un court documentaire expliquant comment le cerveau compartimente, classe et discrimine inconsciemment afin de donner un sens au monde qui l'entoure.
2. ***RDS : une histoire de race et de justice*** : Ce film raconte le parcours de Rodney Darren Smalls (RDS). Bousculant les stéréotypes qui le poursuivaient depuis son adolescence en tant que Noir et ancien vendeur de drogues, il a réussi à faire profiter la communauté de son esprit d'entreprise.
3. ***Langues maternelles: l'histoire de Tam Goossen*** : Ce film raconte l'histoire de Tam Goossen, activiste et organisateur communautaire sino-canadien qui, en 1990, a défendu le programme *Heritage Language* alors qu'il était commissaire d'école du Conseil scolaire du district de Toronto. Ce film a été présenté en avant-première le 11 novembre 2020 au Reel Asian Film Festival dans le cadre du programme *Spatial Awareness Youth Shorts*.
4. ***Militant de fortune*** : Ce film raconte l'histoire d'El-Farouk Khaki, un Canadien chiite d'origine tanzanienne. Avocat spécialisé en droit de l'immigration et de la protection des réfugiés, il milite également pour les droits de l'homme, notamment ceux qui touchent à l'égalité des sexes, l'orientation sexuelle et les principes d'un islam progressiste.
5. ***Au-delà des territoires non cédés*** : Ce film raconte l'histoire de Lawrence Paul Yuxweluptun, descendant des Premières nations de Lake Cowichan et de l'Okanagan. Il vit et travaille sur le territoire non cédé des Salish de la côte de Vancouver. Il a acquis une renommée internationale pour sa puissante fusion entre l'art et l'action politique comme moyen d'opérer un changement.
6. ***Avancer entre deux mondes*** : Ce film raconte l'histoire de Chloe Dragon Smith, une jeune métisse de la petite ville de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. D'origine chipewyane et européenne, elle a acquis le savoir-faire traditionnel afin de vivre de la terre et a grandi en conservant ses valeurs culturelles autochtones. Cette éducation nordique est à la base de ses valeurs actuelles.
7. ***Papillon Inuk*** : Ce film suit l'histoire d'Olivia Uviluk (Olivia Lya Thomassie). Olivia Lya Thomassie est une jeune femme Inuk qui poursuit son chemin à travers l'art. Le perlage, la photographie et le tatouage sont ses remparts contre les préjugés et les moments difficiles. Ce documentaire expose sa quête identitaire complexe à travers ses chocs culturels. Sa résilience et sa soif d'aventure sont tel l'envol d'un papillon dans la nature ou dans l'immensité.

CINQUIÈME VOLET : APPRENDRE SUR LE RACISME

La FCRR a créé un programme d'études en ligne qui rassemble de nombreux experts et un ensemble de documents sur les relations raciales et l'équité. Ces cours sont accessibles à tous les Canadiens et Canadiennes à partir de Bridge, notre plateforme d'apprentissage.

Comprendre comment le cerveau se développe biais, en partenariat avec Hooley McLaughlin, chargé de cours à temps partiel, Université de Toronto.

- Ce cours parle des nouvelles connaissances en matière de psychologie et de neurosciences sur la façon dont le cerveau développe les préjugés et examine l'importance d'étudier les préjugés inconscients pour mieux lutter contre le racisme.

Apprentissage et compréhension interconfessionnels, en partenariat avec Shari Golberg, chef d'équipe, gouvernement de l'Ontario.

- Ce cours permet de comprendre la relation entre religion et multiculturalisme, apporte une compréhension de base des principales traditions religieuses au Canada et donne quelques conseils pratiques pour mieux gérer et discuter de questions interconfessionnelles sur les lieux de travail, dans les écoles et dans d'autres espaces communautaires.

Le racisme systémique au Canada, en partenariat avec Carl James, professeur, Chaire Jean Augustine en éducation, communauté et diaspora, Université York.

- Ce cours a été conçu pour faire comprendre à quel point les inégalités ancrées dans la société accentuent la stratification sociale selon la race et, par conséquent, jouent un rôle sur la participation dans les institutions économiques, politiques, sociales, culturelles et éducatives; il examine également comment la culture, les normes, les valeurs et les croyances, telles qu'enracinées dans les institutions canadiennes, façonnent notre vie quotidienne, favorisent le statu quo et influencent les comportements, les croyances et les valeurs.

Une introduction au dialogue interculturel, en partenariat avec Akanksha Thakur, éducatrice en équité, diversité et inclusion à l'Université Simon Fraser.

- L'objectif de ce cours est d'étudier les différences entre valeurs culturelles et méthodes de communication afin de conscientiser les utilisateurs à l'interculturalité et de renforcer leur compréhension du phénomène afin qu'ils puissent mieux communiquer lorsqu'ils établissent des liens avec des personnes dont la vision du monde diffère de la leur.

Traités autochtones au Canada, en partenariat avec Scott Robertson, associé principal chez Nahwegahbow Corbiere Genoodmagejig Barrister & Solicitors.

- Ce cours étudie le racisme d'un point de vue autochtone, à savoir, de quelle façon le racisme fait perdurer les inégalités et les effets dommageables de la colonisation chez les peuples autochtones. À l'aide des multiples points de vue et des différents contextes abordés pour expliquer les relations issues de ces traités, il est possible de dissiper plusieurs idées fausses que l'on se fait sur les peuples autochtones.

À ce jour, plus de 65 participants ont suivi ces cours. Un certificat de fin d'études portant le sceau de la FCRR est remis à tous ceux qui terminent le programme.

Canada

Tous les projets du programme *Canada au-delà de 150 ans (2017-2020)* ont bénéficié du généreux financement du ministère du Patrimoine canadien.



LA SCIENCE ET LE RACISME; PROGRAMME ET EXPOSITION



Le Mosaic Institute for Harnessing Diversity a obtenu une subvention du ministère du Patrimoine canadien et s'est associé à la Fondation canadienne des relations raciales pour créer une exposition itinérante intitulée « La science et le racisme », en collaboration avec le Centre des sciences de l'Ontario. La FCRR sera l'organisme d'exécution de ce projet.

Cette exposition explore le fonctionnement du cerveau en ce qui a trait au racisme. De récents résultats de recherches en psychologie et en neurologie y seront présentés. L'exposition se rendra dans cinq villes au moins, en commençant par Toronto, puis Montréal, Winnipeg, Vancouver et Halifax.

Le 31 mars 2020, nous avons signé le contrat d'organisation et de tournée avec le Centre des sciences de l'Ontario. La conception, l'élaboration, les arrangements de tournée et la programmation régionale de l'exposition sont en cours. L'exposition ouvrira ses portes au public à partir d'octobre 2020 à Toronto et poursuivra son périple à travers le pays.

À l'origine, le projet devait se dérouler du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021, mais il a été prolongé de six mois, soit jusqu'au 30 septembre 2021.

IMPACT STRATÉGIQUE

PRIORITÉ STRATÉGIQUE NO 1 : RÉPERTORIER LES PROBLÉMATIQUES MAJEURES EN MATIÈRE DE RACISME ET DE DISCRIMINATION RACIALE

- Miser sur nos contacts nationaux, régionaux et locaux pour répertorier les sujets problématiques sur les plans local et national, en utilisant les fonds disponibles et les leviers de financement de nos partenaires. Les rapports obtenus seront étudiés par le conseil spécial qui suggérera les meilleurs moyens de communiquer sur les relations raciales et les solutions à apporter en ce qui a trait à des sujets comme la réconciliation, les religions, les préjugés, l'exclusion, la place des minorités au sein des minorités, etc.
- Entreprendre avec des partenaires de plus amples recherches sur les problématiques identifiées afin d'en clarifier les causes, d'y trouver des solutions et de modifier les milieux afin d'améliorer les relations raciales au Canada.

TABLES RONDES

Table ronde de la FCRR : *Le vivre ensemble... mais pour qui, et comment?*

Le 9 décembre 2019 à Montréal, la FCRR a organisé une table ronde bilingue avec Le centre de littératie religieuse civique (CLRC) où les participants sont venus discuter de leurs expériences particulières en tant que Montréalais. L'objectif était de comprendre pourquoi ils avaient l'impression que les principes du « vivre ensemble » ne s'appliquaient pas à eux, en particulier en ce qui concerne leur race, leur ascendance, leur sexe ou leur religion. Les participants, au nombre de 30, ont cherché des solutions pour sortir de ces exclusions et se sont renseignés sur les ressources et les moyens disponibles pour prévenir ces inégalités et tenter de les éliminer.

Cet atelier a permis de créer des partenariats et de favoriser les échanges entre les participants affectés par ces problématiques. Dans leurs commentaires, les participants ont souligné le fait qu'il s'agissait d'un excellent moyen de raconter leur expérience aux organisations locales détenant les outils pour faciliter certaines transformations sociales. Un certain nombre de parties et d'organisations ayant assisté à la séance souhaitent développer des projets locaux visant à lutter contre des aspects de l'exclusion soulevés par les participants.

Les conférenciers et les modérateurs comprenaient :

Sabrina Jafralie, cofondatrice du CCRL et directrice de l'éducation K-12

Tiffany Callender, directrice générale, Côte-des-Neiges Black Community Association

Hanadi Saad, directrice, Justice Femme

Hicham Tiflati, directeur régional du Québec, Centre de littératie religieuse civique

Le grand public a également été convié par les représentants des organisations suivantes :

Centre de ressources communautaires Côte-des-Neiges, Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges, Conseil canadien des femmes musulmanes, Conseil national des musulmans canadiens, Association juive canadienne, Centre pour Israël et les affaires juives Québec, Organisation mondiale sikh, Bahá'í Canada, B'nai Brith Québec, Centre pour la prévention de la radicalisation menant à la violence, Justice Femme, Coalition Inclusion Québec, Christian-Jewish Dialogue Montréal, GRIS Montréal et plusieurs organisations étudiantes.



Participants à la table ronde de Montréal, le 9 décembre

TABLE RONDE DE LA FCRR : RACISME ET SOCIÉTÉ CIVILE : À LA RECHERCHE D'UN ESPACE DE DIALOGUE

Le 9 mars 2020, au Centre de littérature religieuse civique de Vancouver, la FCRR a organisé un débat dirigé par des leaders locaux en matière d'équité. Le sujet portait sur les attaques racistes et sectaires qui augmentent depuis 2019 dans le Lower Mainland, et sur l'impact qu'elles ont sur les résidents. L'objectif de cette table ronde était de donner l'occasion aux participants, au nombre de 40, de définir quels sont les différents niveaux d'impact de cette problématique sur le bien-être de nos villes et de nos communautés et d'en discuter. Le débat visait également à donner la chance au public d'analyser l'état actuel des choses du point de vue de ceux qui cherchent des solutions au racisme sous toutes ses formes. Finalement, il s'agissait d'une occasion de réseautage, de partenariats et d'échanges/ de dialogues constructifs entre les membres des communautés affectées par cette problématique.

Lors de cette table ronde, une attention particulière a été portée sur l'écart existant entre la législation et les actions sur le terrain. Avec plusieurs lois qui permettent de lutter contre le racisme, nous avons demandé à notre panel de réfléchir aux moyens à employer pour que ces politiques gouvernementales apportent un véritable changement social pour les personnes racialisées. Jennifer Reddy, commissaire scolaire, et Alison Dudley, directrice générale de la Direction du multiculturalisme de la Colombie-Britannique, ont expliqué que les valeurs contenues dans la législation sont issues d'une volonté politique et qu'il appartient aux individus d'intégrer ces valeurs à leur vie quotidienne. M. Moussa Magassa a illustré ce point à l'aide de témoignages personnels et Kasari Govender a émis l'opinion que les gouvernements devraient fournir des ressources à certaines autorités en place, notamment la possibilité pour les tribunaux de traiter la discrimination raciale de façon à protéger les membres des minorités raciales.

Parmi les leaders locaux et les spécialistes participant à la table ronde on retrouvait :

Kasari Govender, commissaire aux droits de la personne de la Colombie-Britannique

Alison Dudley, directrice générale, Direction du multiculturalisme, ministère du Tourisme, des Arts et de la Culture de la Colombie-Britannique

Jennifer Reddy, commissaire, Commission scolaire de Vancouver

Laura Mannix, directrice du développement communautaire, DIVERSECity

Moussa Magassa, conseiller en éducation aux droits de l'homme, Université de Victoria



De gauche à droite : Alice Chan, directrice générale, Centre pour la littératie religieuse civique; Jennifer Reddy, intervenante; le président Kasari Govender; Laura Mannix, intervenante; Alim Fakirani, modérateur; la présidente Alison Dudley; Moussa Magassa, intervenant; Suvaka Priyatharsan, directrice, Programmes et gestion de l'information, FCRR.



Participants à la table ronde du 9 mars à Vancouver

PRIORITÉ STRATÉGIQUE NO 2 :

ÊTRE LA PRINCIPALE ET LA PLUS COMPLÈTE DES RESSOURCES NATIONALES EN MATIÈRE DE RACISME, DE RELATIONS RACIALES, DE MEILLEURES PRATIQUES ET DE SOLUTIONS RECOMMANDÉES

- Réexaminer et améliorer les catégories du Centre de recherches bibliographiques, les critères d'acquisition et de sélection et les critères de promotion afin de mieux communiquer les types de ressources disponibles et leurs possibles utilisations.
- Améliorer l'accès et la disponibilité des informations. Actualiser les données statistiques et les rapports sur les crimes haineux en collaboration avec Statistique Canada et d'autres parties.
- Créer une catégorie de ressources portant sur les enjeux d'intégration de plusieurs communautés, vérifier la bonne classification des ressources et favoriser leur communication.
- S'assurer d'offrir des résultats de recherches objectives sur les problèmes émergents en matière de racisme, d'intégration et de relations communautaires afin de contribuer au débat national sur l'élimination de la discrimination et sur les obstacles à la pleine participation.
- Développer des programmes/projets conjoints avec des universitaires, des chercheurs et des universités grâce à des programmes tels que *The Canada Lecture*, offrir des webinaires et la diffusion en direct de présentations ou de tables rondes avec accès à celles-ci en format numérique.
- Afin de nourrir le débat, s'assurer qu'il existe une catégorie sur les témoignages personnels dans le Centre de recherches bibliographiques; certains d'entre eux portant sur une expérience personnelle de racisme et sur la manière dont le témoin a géré le problème de manière positive, d'autres traitant de la façon dont les individus ont été affectés négativement par le racisme.

CENTRE DE RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

Après une année passée à modifier le format des collections en ligne, la FCRR envisage maintenant sa numérisation. Nous avons entamé l'inventaire des ressources physiques et en ligne qui sont actuellement soumises à évaluation selon notre politique.

En vue d'une diffusion sur cette nouvelle plateforme, de nombreux travaux et recherches ont été envoyés à des centres de numérisation et aux maisons d'édition afin d'en obtenir les droits de diffusion. De plus, en procédant au nettoyage de notre collection, un processus de sélection a été mis en place pour retirer les documents obsolètes, ce qui a réduit le nombre de documents faisant partie de la collection.

Fin 2019, un sondage a été mené auprès des utilisateurs pour recueillir leurs commentaires concernant la plateforme, la navigation et les formats préférés pour les ressources. La FCRR offre également des services de recherche et de référence qui ont été accueillis positivement par les chercheurs et les enseignants.



**Plus de 1500+
ressources**



**Plus de 200+
ressources ajoutées**



8400+ visites



**120 demandes de
renseignements**

PUBLICATIONS

REVUE DIRECTIONS

Directions, la revue de la Fondation canadienne des relations raciales, propose des recherches, des commentaires et des points de vue communautaires en ce qui a trait à l'élimination du racisme et de la discrimination au Canada. Au cours de l'exercice 2019-2020, la publication numérique bilingue est devenue mensuelle. Au bout de 12 mois, toutes les soumissions approuvées au cours de l'année précédente sont reliées en un seul volume publié aux formats papier et numérique. Ce recueil contient des résultats de recherches inédits ou fondés sur des données, et des opinions ou propositions concernant certaines politiques.

L'augmentation de la fréquence de publication a eu l'effet escompté. Lors de cet exercice, nous avons reçu beaucoup plus de soumissions et notre lectorat a augmenté de 25 %.

Contributeurs et contributions à la revue *Directions*

Le FCRR souhaiterait remercier les personnes suivantes qui ont soumis leurs contributions à la revue *Directions* :

Co-auteurs **Colleen Sheppard**, professeure à l'Université McGill, Faculté de droit; **Rebecca Jones**, Étudiante stagiaire à la Direction du droit constitutionnel du ministère de la Procureure générale de l'Ontario; et **Nathaniel Reilly**, étudiant, rédacteur et codirecteur en deuxième année de droit à la Faculté de l'Université McGill, rédactrice en chef adjointe au *McGill Law Journal* et codirectrice du International Refugee Assistance Project (« *Contesting Discrimination in Quebec's Bill 21* »).

Co-auteurs **Erin Reid** (CCRL), éducatrice et chercheuse au doctorat à l'Université McGill; **Hicham Tiflati** (CCRL), professeur de sciences humaines au Collège John Abbot et membre du German Institute for Radicalization and deradicalization; **W.Y. Alice Chan**, directrice générale et co-fondatrice du Centre de littératie religieuse civique (CCRL); et **Margaretta Patrick** (CCRL), professeure agrégée à la faculté d'éducation de la King's University (« *Religion et laïcité* »).

Co-auteurs **Johanne Jean-Pierre**, professeure adjointe au School of Child and Youth Care de l'Université Ryerson et **Lancy McCready**, professeure agrégée au Department of Leadership, Higher and Adult Education et directrice du programme de l'année préparatoire à l'Université de Toronto (*Special Issue: African Canadians, Gender, and Sexuality*).

Co-auteurs **Jonnette Watson Hamilton**, professeure à l'Université de Calgary, Faculté de droit et **Joshua Sealy-Harrington**, LL.M. candidat à la Columbia Law School et rédacteur en chef du *Law Matters Magazine* (« *La couleur comme motif discret de discrimination* »).

Co-auteurs **Lilian Ma**, directrice générale de la FCRR et **Michael Adams**, président et co-fondateur d'Environics (« *Les Canadiens sont-ils prêts à affronter le racisme?* »).

Co-auteurs **Sheila Block**, commentatrice économique et publique principale au Centre canadien de politiques alternatives et **Grace-Edward Galabuzi**, professeure à l'Université Ryerson, Department of Politics and Public Administration (« *Inégalité persistante* »).

Chandrakant Shah, récipiendaire de l'Ordre de l'Ontario et professeur émérite à la Dalla Lana School of Public Health de l'Université de Toronto (« *Advocating for Change* »).

Naiomi Metallic, professeure adjointe de droit, chancelière en droit et politique autochtones (« *Célébration des 30 ans de l'Initiative des Noirs et Mi'kmaq autochtones* », « *La relation entre le Canada et les peuples autochtones* »)

Naved Bakali, professeur adjoint en éducation à l'Université américaine de Dubaï et chercheur universitaire pour Trends Research and Advisory (« *Les expériences des jeunes musulmans dans les écoles secondaires du Québec* »).

Phil Lord, LL.M. candidat à la Faculté de droit de l'Université McGill (« *Quelle est la réelle raison d'être de la loi 21* »).

Sheila Block, commentatrice économique et publique principale au Centre canadien de politiques alternatives (« *Losing Ground* »).

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

La FCRR aimerait également remercier les personnes suivantes qui ont consacré leur temps et leur expertise à effectuer le processus d'évaluation par les pairs et la révision des textes:

Andrew Griffith, ancien directeur général pour la citoyenneté et le multiculturalisme et membre de l'Institut Environics et de l'Institut canadien des affaires mondiales.

Cynthia Wesley Esquimaux, 1^{re} chaire autochtone pour la vérité et la réconciliation et directrice de Teach for Canada.

David Matas, conseiller juridique principal de B'naiBrith Canada.

Phil Triadafilopoulos, professeur agrégé au Département de science politique de l'Université de Toronto et à la Munk School of Global Affairs and Public Policy.

Robert Daum, boursier et directeur des programmes en diversité et innovation à l'Université Simon Fraser, consultant, chercheur et praticien pour les projets universitaires et interuniversitaires.

Will Kymlicka, professeur de philosophie et titulaire de la chaire de recherche du Canada en philosophie politique à l'Université Queen's.

NOUS SOMMES LE CANADA

C'est avec fierté que La Fondation canadienne des relations raciales a fait vivre le projet *We are Canada – Nous sommes le Canada*, tout au long de 2019. Le projet consiste en une série de 30 courts reportages sur des leaders ethnoculturels exceptionnels provenant de villes et de régions rurales du pays, et réalisés par le photographe et auteur Jean-François Bergeron (Groupe Enviro Foto).

Chaque semaine, nous avons présenté des images inédites et des récits de femmes et d'hommes appartenant à des communautés culturelles, autochtones et francophones de plusieurs régions de l'Ontario et du Québec. Ces leaders ont livré leurs témoignages et partagé leur vision des valeurs qui définissent notre pays.

Une réflexion sur la lutte contre la discrimination était proposée au lecteur. Tout cela sur une trame visuelle riche et créative spécialement créée pour ce projet et représentant les leaders dans leur milieu de vie. La vive réaction a généré plus de 20 000 visites sur notre site, suscitant plusieurs discussions et de nombreux échanges interculturels sur les pages de nos réseaux sociaux.

Les médias ont également manifesté leur intérêt pour ce projet. Un article du *Toronto Star*, publié le 31 janvier 2020 et intitulé « *We Are Canada project' showcases diverse Canadian stories of resilience, tenacity and tolerance* », parle de notre directrice générale, du créateur du projet et de plusieurs des sujets interviewés. De plus, notre directrice générale a été invitée sur Fairchild TV où elle a accordé une longue entrevue dans laquelle quelques leaders communautaires ayant participé au projet *Nous sommes le Canada* ont été interviewés, démontrant ainsi la participation des leaders de groupes racialisés à la société canadienne.



Jean Ernest Pierre, responsable de la station de radio ethnoculturelle de langue française à Montréal



Pardeep Singh Nagra, athlète, conférencier, administrateur et chef de la communauté sikh



Noriko Maeda, maître de calligraphie japonaise contemporaine



Kristin Kobayashi, ambassadrice de la culture japonaise

Enviro Foto / Fondation canadienne des relations raciales

SONDAGES ET RECHERCHES

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES ÉTUDES CANADIENNES

1. Perceptions sur l'immigration, la diversité et la religion

Les résultats d'un sondage national réalisé en partenariat avec l'Association d'études canadiennes (AEC) ont été présentés au congrès international Métropolis du 27 juin 2019, à Gatineau, dans le cadre de l'atelier *Derrière les chiffres : l'opinion publique sur l'immigration en Amérique du Nord et en Israël*.

L'opinion publique sur l'immigration au Canada fait l'objet d'un suivi régulier et l'accent est généralement mis sur la perception qu'ont les Canadiens et Canadiennes du nombre d'immigrants admis chaque année au pays. L'une des principales conclusions a été que les Canadiens et Canadiennes ont une opinion plus positive des immigrants que des réfugiés; et que les immigrants et les réfugiés sont perçus un peu plus négativement par les personnes de 35 à 44 ans. De plus, les Albertains et les Canadiens et Canadiennes de 55 à 64 ans sont les plus susceptibles de penser que les bonnes relations entre immigrants et non-immigrants ont diminué. Le rapport met particulièrement l'accent sur les facteurs qui influent sur notre opinion des immigrants, notamment les perceptions liées à la religion et aux minorités religieuses.

2. Perceptions de la discrimination à l'égard des femmes sur le lieu de travail

Les résultats d'un deuxième sondage en association avec l'AEC ont été publiés en mars 2020, au lendemain de la Journée internationale de la femme du 8 mars. Le sondage intitulé « L'égalité des genres et au-delà » étudie les effets de la discrimination en lien avec le genre et le statut d'immigrant racialisé. L'une des principales conclusions du sondage est que près de la moitié des femmes immigrantes racialisées affirment avoir été souvent ou parfois victimes de discrimination sur leur lieu de travail en raison de la couleur de leur peau.

3. Prendre le pouls de la nation

Depuis 2017, la FCRR, en partenariat avec l'Association d'études canadiennes, a publié un certain nombre de rapports dont l'objectif était de « prendre le pouls de la nation » sur des questions touchant au racisme et à la discrimination. Notre rapport 2020 traite des relations raciales au Canada, en particulier des problèmes de racisme et de discrimination, et de l'état actuel des relations intergroupes du point de vue des membres de la communauté asiatique. Cette thématique est d'actualité, car elle coïncide avec la propagation mondiale du virus de la COVID-19 et l'apparition de cas de stigmatisation dans cette communauté. Les résultats du sondage ont été publiés le 21 mars 2020 lors de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. L'une des principales conclusions concerne l'attitude des Canadiens et Canadiennes envers les musulmans et les juifs qui s'est légèrement améliorée entre 2013 et 2020, les femmes étant plus susceptibles que les hommes de s'inquiéter du racisme dans leur province et les jeunes Canadiens et Canadiennes étant les plus préoccupés par le racisme dans leur province.

Les rapports sont disponibles sur notre site web:

https://www.crrf-fcrr.ca/images/AEC_-_Capturer_le_pouls_de_la_nation_-_Mars_2020.pdf

EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT ENVIRONICS



Keith Neuman, de l'Institut Environics; Lilian Ma, directrice générale de la FCRR; Jeffrey Reitz, de la Munk School of Global Affairs and Public Policy de l'Université de Toronto; Marva Wisdom, de Wisdom Consulting; Ceta Ramkhalawansingh (animatrice de la discussion) du Innis College de l'Université de Toronto; Michael Adams, d'Environics; Akaash Maharaj, pour The Mosaic Institute – Lancement du sondage à Toronto, le 10 décembre 2019.

L'Institut Environics, en partenariat avec la Fondation canadienne des relations raciales, a entrepris de mesurer objectivement l'état actuel des relations raciales dans notre pays et, le 10 décembre 2019, a publié un nouveau sondage national intitulé « Les relations raciales au Canada 2019 ». Celui-ci porte sur les attitudes et les expériences des Canadiens et Canadiennes en ce qui a trait aux relations interraciales et à la discrimination au pays.

Les résultats du sondage confirment la réalité du racisme au Canada qui est largement, sinon universellement reconnu. Il existe des différences notables entre les principaux groupes raciaux du pays en ce qui a trait à l'expérience vécue et au point de vue : les Noirs et les peuples autochtones sont de loin les plus susceptibles de souffrir de racisme, comparativement à d'autres groupes raciaux. Cette perception de la façon dont différents groupes sont traités se reflète également dans le public de manière plus large : ainsi les peuples autochtones sont le plus souvent perçus par les autres comme victimes de racisme. Les Noirs sont tout aussi susceptibles de subir de la discrimination en raison de la race, mais cela est moins largement perçu par les autres.

La plupart des Canadiens et Canadiennes croient que les différents groupes raciaux s'entendent généralement bien et, dans une moindre mesure, croient que tous ont une chance égale de réussir dans la vie. La plupart des répondants sont en contact avec des personnes d'origine raciale différente et, dans de nombreux cas, sont amis. Enfin, les Canadiens et Canadiennes sont généralement optimistes en ce qui concerne l'atteinte de l'égalité raciale avec le temps, et cette opinion se retrouve dans la plupart des groupes raciaux.

Ces résultats ont été bien reçus et ont fait la une des journaux nationaux, avec un accent particulier mis sur les comparaisons entre Canadiens racialisés et non racialisés et sur certaines caractéristiques de la population (p. ex., la région, le sexe, le groupe d'âge). Quelque 3 111 personnes à travers le Canada ont pris le temps de donner leur opinion et de faire part de leurs expériences, ce qui a augmenté notre compréhension collective de l'état actuel des relations raciales au Canada.

Plus de 40 médias nationaux et locaux ont couvert le lancement ou les résultats du sondage sous une forme ou une autre. Le sondage en lui-même est régulièrement cité dans les travaux universitaires ou les nouvelles portant sur les relations raciales. Éventuellement, un suivi de ces données sera effectué et les recherches se poursuivront afin d'établir un point de référence et d'évaluer les modifications de perception et d'attitude au fil du temps. Le rapport a été présenté en français et en anglais et est disponible sur notre site Web, accompagné de résumés et de tableaux de données détaillés.

WEBINAIRES

La FCRR a organisé 6 webinaires qui ont accueilli plus de 300 participants, soit près de deux fois plus que lors de l'exercice précédent. Avec une nouvelle approche ciblant des périodes définies, les sujets ont été traités au bon moment selon les tendances actuelles.

Notre webinaire sur le racisme anti-noir dans nos écoles est devenu le plus couru de l'histoire de la FCRR et celui qui a été le plus vu avec plus de 200 consultations depuis sa publication.

Comme toujours, les webinaires sont offerts en rediffusion sur notre site Web.

Bois Brule and Flower Beadwork People – the Métis experience in Canada (« Les Bois-Brûlés, le peuple aux motifs perlés de fleurs : l'expérience métisse au Canada ») – 19 juin 2019 – Roy Pogorzelski, RWP Consulting

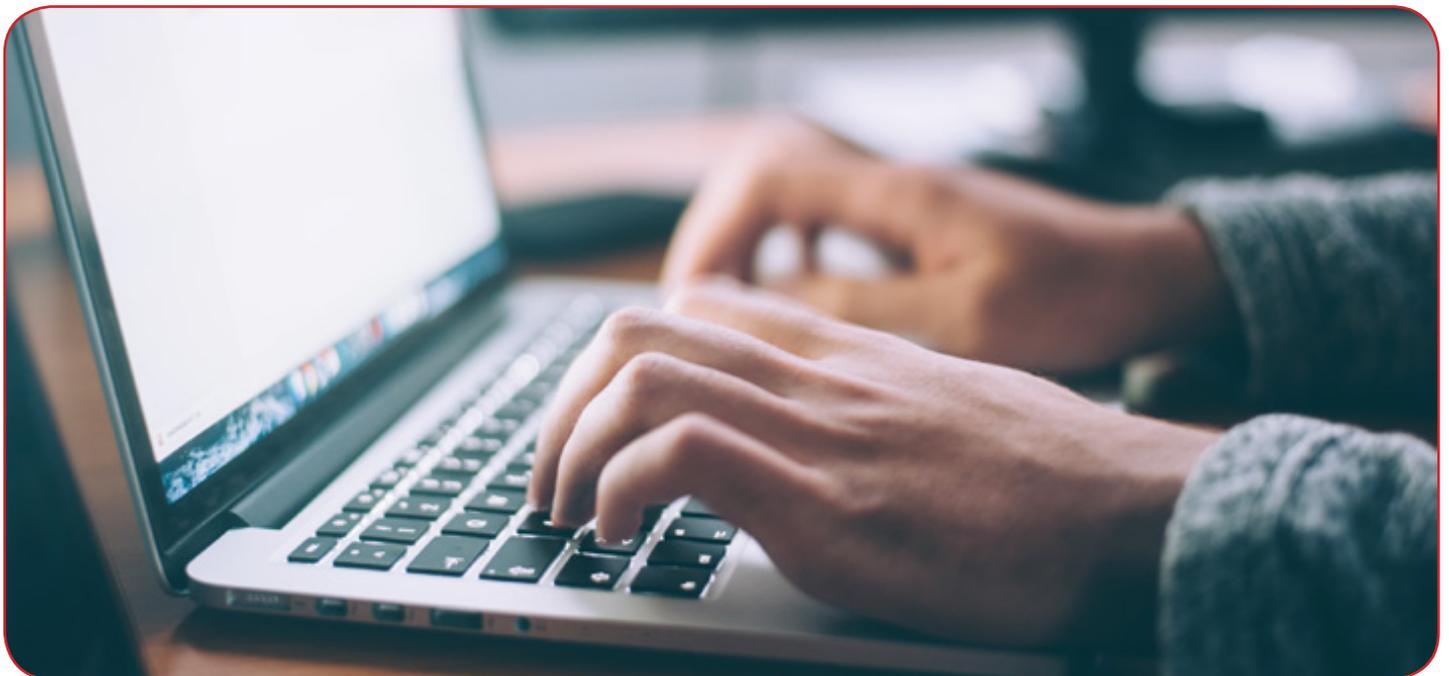
Right Wing Extremism in Canada (« L'extrémisme de droite au Canada ») – 29 octobre 2019 – Evan Balgord – Réseau canadien anti-haine

Addressing Anti-Black Racism in our Schools (« S'attaquer au racisme anti-noir dans nos écoles ») – 29 novembre 2019 – Mante Molepo, Commission scolaire catholique d'Ottawa/Parents for Diversity

Race Relations in Canada 2019 – A Survey of Canadian Public Opinion and Experience (« Les relations raciales au Canada 2019 – Une enquête sur l'opinion publique canadienne ») – 16 décembre 2019 – Keith Neuman, Environics Institute

Standing Together Against Hate as part of International Holocaust Remembrance Day (« Ensemble contre la haine dans le cadre de la Journée internationale du souvenir de l'Holocauste ») – 23 janvier 2020 – Gayle Nathanson, Centre for Israel and Jewish Affairs

Bâtir des organisations inclusives – 11 mars 2020 – Gina Valle, FCRR



PRIORITÉ STRATÉGIQUE NO 3 :

IMPLIQUER LES JEUNES CANADIENS ET CANADIENNES ET D'AUTRES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'AMÉLIORATION DES RELATIONS RACIALES

- Continuer d'attribuer nos prix d'excellence à ceux qui travaillent à la promotion de relations raciales plus harmonieuses, d'encourager l'éducation et la diffusion de témoignages positifs et de répertorier les ressources pertinentes et les rendre accessibles.
- Aider au développement d'un réseau de la jeunesse (« Jeunes Ambassadeurs ») pour créer une structure nationale durable où les jeunes pourront concevoir leurs propres documents et projets et se les communiquer entre eux.
- Élaborer divers programmes dans les domaines des arts, de la culture, des sports et des médias afin d'augmenter la portée et l'impact de la Fondation.
- Produire des vidéos avec arcs narratifs dans le cadre de concours. Établir des partenariats avec des sociétés médiatiques, répertorier les pièces de théâtre et les spectacles musicaux pertinents afin d'organiser des événements ou de produire des enregistrements numériques permettant d'attirer divers publics et les faire réfléchir aux problématiques liées aux relations raciales et à la discrimination au Canada.
- Travailler en collaboration avec des donateurs, les membres du Conseil spécial et d'autres partenaires pour définir les possibilités de financement à la réalisation des projets stratégiques proposés.

PARTENARIATS COMMUNAUTAIRES

Au total, la FCRR a participé à 121 événements, séminaires, conférences et réunions afin d'assurer sa présence aux débats traitant du racisme et de la discrimination au Canada. Dans chaque cas, la FCRR avait pour objectif de partager et d'accroître son expertise, en plus de rechercher des occasions de partenariat et de collaboration, de diffuser ses ressources et de démontrer par sa présence le soutien de la Fondation et son désir d'en apprendre davantage sur les sujets soulevés par l'organisme ou la communauté d'accueil.

Voici certains de ces événements :

Sur le plan politique, la Fondation a participé à l'atelier de consultation *Athena SWAN 2019* du **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie** (CRSNG) qui s'est déroulé le 8 avril 2019 à Ottawa. Notre objectif était de donner notre opinion sur un projet de charte décrivant les principes fondamentaux de la version canadienne du programme *Athena SWAN*. La conception de la version canadienne du programme *Athena SWAN* est menée par le CRSNG, au nom des trois organismes subventionnaires de la recherche au Canada, soit les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le CRSNG. Un projet pilote sera mis en place pour voir comment une institution (par exemple une université) développera un milieu plus diversifié et inclusif dans ses facultés et son bassin de cadres supérieurs.

Le 30 septembre 2019, à Toronto, Lilian Ma, directrice générale de la FCRR, a participé et pris la parole lors d'un forum organisé le Conseil national sino-canadien pour la justice sociale (CCNCSJ) en partenariat avec l'Asian Law Students Society & International Human Rights Program (IHRP) de l'Université de Toronto. Le forum marquait le **40^e anniversaire de la campagne Anti-W5**. Elle a également pris la parole lors du congrès du **CISANI (Chinese Immigrant Service Agencies Network International)** qui s'est tenu du 11 au 13 novembre 2019 à New York pour célébrer le 40^e anniversaire du CISANI. CISANI est un réseau international d'agences de services à but non lucratif basé aux États-Unis et s'adressant aux immigrants chinois. On retrouve des agences membres de ce réseau partout dans le monde, y compris au Canada, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. La présentation de la directrice générale de la Fondation s'intitulait « Relations raciales, immigration et santé mentale ».

Le 25 avril 2019, Gina Valle, vice-présidente, a pris la parole au congrès annuel **Creating Inclusive Skies** organisé par Jazz Aviation LP, ayant pour thème la diversité dans le secteur de l'aviation. Le 11 février 2020, dans la ville de Québec, elle a participé, conjointement avec la *Ligue des droits et libertés – section Québec*, à un événement de réflexion et de discussion organisé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Elle a également participé à la session **Mathieu D'ACOSTA** qui s'est tenue le 22 février 2020 à Toronto et qui était organisée par la Fondation Sylvénie Lindor dans le cadre du Toronto Youth Action for Change Project.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE NO 4 :

DÉVELOPPER, PROMOUVOIR ET DISTRIBUER DU MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

- Produire des documents destinés aux enseignants et aux élèves pour le matériel déjà existant et les distribuer au travers des réseaux scolaires dans différentes régions du pays.
- Développer des équivalents français pour le matériel et plus particulièrement pour le Québec, en collaboration avec des groupes francophones du Québec.
- Examiner les partenariats potentiels en Saskatchewan pour le même genre de projets qui visent à enseigner le besoin de lutter contre toutes formes de racisme et de discrimination au Canada en fonction de la Charte des droits et libertés et de nos responsabilités en tant que citoyens.
- Étudier la possibilité d'adapter ces documents aux contextes régionaux et provinciaux et pour différents segments de population, par exemple pour les élèves/étudiants de différents niveaux scolaires, pour les forces de l'ordre, pour le secteur des affaires, pour les immigrants, pour les gouvernements, etc.

MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA FCRR

Patricia et Moses Mawa de Silvertrust Media and Communications ont créé une version bilingue de la vidéo *CRRF PSA* et fourni une version abrégée pour la télévision et les médias sociaux. La version *CRRF Just A Kid PSA* a d'abord été diffusée sur OMNI TV et Afroglobal TV en octobre 2019.

Elle est actuellement diffusée dix fois par jour, en rotation sur Afroglobal. Conformément à la stratégie de distribution de la FCRR, une campagne de 30 jours, lancée par le biais du bulletin d'octobre de la FCRR, invite les lecteurs à partager largement l'information. De la promotion a été également faite sur Twitter et Facebook dans le but de générer des clics et des visionnements

VIDÉO PROMOTIONNELLE DE LA FCRR

Patricia et Moses Mawa de Silvertrust Media and Communications ont créé une version bilingue de la vidéo promotionnelle de la FCRR. Les membres suivants sont présentés dans la vidéo : Michael Adams, Jack Jedwab, Sharon Pun, Art Miki et Jean Augustine. La vidéo sera utilisée lors des événements et des ateliers de la FCRR ainsi que pour la médiatisation.

COMMANDITES

La FCRR a continué de parrainer **DiversityVotes.ca** afin de soutenir le développement et l'administration du site Web, la collecte continue de données, la traduction et l'analyse de la couverture électorale par les médias ethniques ainsi que les communications aux organisations et aux particuliers concernés. L'objectif du projet était de faire correspondre les données démographiques, économiques, sociales et politiques propres à chaque circonscription, avec la couverture électorale dans les médias ethniques et les informations connexes, et de les diffuser sur un site Web intégré et convivial.

La FCRR a parrainé l'événement **Action, Chinese Canadians Together Foundation (ACCT) Leaders' Summit (ACCT)** qui s'est tenu à Calgary du 3 au 5 mai 2019. La Fondation a ensuite rejoint les universités York et Ryerson le 23 mai 2019, à Toronto, afin de parrainer la réception du lancement inaugural et du forum de l'Asian Canadian Women's Alliance (ACWA) intitulé « Collective Choices for Better Future: An Intergenerational Canadian – Asian Women Dialogue ».

Le mois de juin a été très actif : la FCRR a parrainé l'événement du 12 juin du **Greater Victoria Organizing Against Racism and Hate Committee (GVOARHC) intitulé « Dialogue on Racism in Canadian Elections »**, en partenariat avec HERE Magazine. La Fondation a également parrainé le gala 2019 Transformation Awards organisé par le Transformation Institute for Leadership and Innovation/Silvertrust Media, en tant que commanditaire, catégorie bronze. Le gala a eu lieu le 14 juin 2019 à l'hôtel Royal York à Toronto.

Le 31 octobre et le 1^{er} novembre 2019, **Voies vers la prospérité : Canada** a tenu sa septième conférence nationale annuelle intitulée « L'immigration à la croisée des chemins : renouvellement de l'appui à l'immigration au Canada au carrefour de la recherche, des politiques et des pratiques ». La FCRR a participé en tant qu'exposant et a présenté sa documentation comme le guide *Faire le bon geste*, les documents des Prix d'excellence, les dépliants, etc. Nous avons également invité les participants à s'inscrire à notre bulletin d'information et à nous suivre sur les médias sociaux.

La Fondation était un commanditaire du Grand Conseil de Prince Albert au **National Symposium on First Nations Policing and Indigenous Justice** qui s'est tenu du 5 au 7 novembre 2019 à Saskatoon, en Saskatchewan.

Le 7 novembre 2019, la FCRR a parrainé l'Association nationale des Canadiens japonais pour l'organisation de leur événement intitulé « **How Japanese Canadian Shaped the Canadian Constitution** » qui a eu lieu à Toronto, en Ontario.

La FCRR a également parrainé un nouveau réseau, l'Asian Canadian Women's Alliance pour la tenue de leur **premier événement de mentorat/réseautage éducatif** intitulé « **She Lifts** », qui a eu lieu le 28 novembre 2019 à Toronto. À la tribune se retrouvaient quatre femmes émérites des secteurs juridique, financier, politique et cinématographique (Olivia Chow, Julie Jai, Anita Lee et Kam Ting Lo). L'événement accueillait plus de 60 participants. On y a abordé les enjeux liés au genre/à la race auxquels sont confrontés les femmes asiatiques et donné des conseils sur la façon de les surmonter.

Le 24 janvier 2020, la FCRR a eu l'honneur de commanditer l'événement commémoratif spécial **Se souvenir de l'Holocauste, transmettre ses leçons**, organisé par l'Association d'études canadiennes à Ottawa pour marquer le 75^e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau.

La FCRR a continué de soutenir la **Blackness in Canada Policy Networking Conference**. Cette année, l'événement a eu lieu le 4 février 2020 à l'Université York à Toronto et a servi de coup d'envoi au Mois de l'histoire des Noirs. L'allocution d'ouverture a été prononcée par Lilian Ma, directrice générale de la Fondation.

Depuis quatre ans, la FCRR offre son soutien au projet *eQuality* de l'Université d'Ottawa dont les plus récents travaux portent sur l'expérience Internet des jeunes. La FCRR s'est engagée envers le projet *eQuality* et leurs groupes de discussion dont les participants sont des jeunes racialisés.

NOS PARTENAIRES

La FCRR tient à remercier ses partenaires pour leur soutien aux événements et aux programmes de la Fondation.

Fondation Action, Chinese Canadians
Together Foundation

Asian Canadian Women's Alliance

Association d'études canadiennes

B'Nai Brith Québec

Bahá'í Canada

Réseau canadien anti-haine

Conseil canadien des femmes musulmanes

Canadian Cultural Mosaic Foundation

Patrimoine canadien

Commission canadienne des droits de la personne

Fédération CJA

Musée canadien pour les droits de la personne

Centre for Israel and Jewish Affairs

Le Centre consultatif des relations juives
et israéliennes (Québec)

Centre pour la prévention de la
radicalisation menant à la violence

Centre Recherche Action Anti-Racisme

Conseil national sino-canadien pour la justice sociale

Chinese Immigrant Service Agencies
Network International

Dialogue judéo-chrétien de Montréal

Coalition Inclusion Québec

Couleur de la pauvreté — Couleur du changement

Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse

Centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges

Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges

Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges

Diversity Votes

German Institute for Radicalization and deradicalization

Greater Victoria Organizing Against Racism
and Hate Committee

GRIS Montréal

Hamilton Centre for Civic Inclusion

Jazz Aviation LP

JFP Solutions

Collège John Abbot

Justice Femme

Université McGill

Multicultural Council of Saskatchewan 21100

Association nationale des Canadiens d'origine japonaise

Conseil national des musulmans canadiens

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Centre des sciences de l'Ontario

Ottawa Catholic School Board

Pallett Wealth Management Team | RBC Dominion
valeurs mobilières

Parents for Diversity

Voies vers la prospérité : Canada

Grand Conseil de Prince Albert

RWP Consulting

Université Ryerson

Silvertrust Media

Le Centre de littératie religieuse civique

The Centre for Immigrant and Community Services

The Environics Institute for Survey Research

Projet eQuality, Université d'Ottawa

Mouvement Harmonie

The Mosaic Institute

The Mosaic Institute

Université de Calgary

Alliance urbaine sur les relations interraciales

Vancouver School of Theology, UBC

Wisdom Consulting

Organisation mondiale des sikhs

Université York

Rapport de gestion financière 2019-2020

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2020	31 mars 2019	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie	163 874	63 169	100 705	159
Placements et actif du fonds de dotation	25 802 600	29 937 927	(4 135 327)	(14)
Charges payées d'avance et créances	157 146	458 608	(301 462)	(66)
Immobilisations	20 960	11 328	9 632	85
Total des actifs	26 144 580	30 471 032	(4 326 452)	(14)
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	93 447	362 946	(269 499)	(74)
Salaires à payer	23 985	31 352	(7 367)	(23)
Apports reportés et produits reportés	95 493	-	95 493	100
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 300	2 549	(1 249)	(49)
Actif net	25 930 355	30 074 185	(4 143 830)	(14)
Total du passif et de l'actif net	26 144 580	30 471 032	(4 326 452)	(14)

Actif

La **trésorerie** est composée du solde de trésorerie de 55 035 \$ dans le compte bancaire, d'une petite caisse de 300 \$ et de 108 539 \$ de liquidités dans le compte de placement détenu par le gestionnaire de placements de la Fondation.

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a diminué de 14 % ou de 4 135 327 \$ (2019 - augmentation de 2 % ou de 688 992 \$) par rapport à celle du 31 mars 2019. Au 31 mars 2020, la valeur des placements et du fonds de dotation avait diminué à 25 802 600 \$ en raison des effets économiques potentiels de la pandémie de la COVID-19 et des prix du pétrole sur les marchés financiers. Le 13 mars 2020, afin de

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

faire face au risque posé par la crise de la COVID-19 en ce qui a trait à la valeur des actifs financiers sous forme de capitaux propres, ainsi que pour préserver la valeur de son fonds de dotation, le conseil d'administration a décidé de liquider ses participations en capital et de conserver le produit en espèces et quasi-espèces.

Au 31 mars 2020, la répartition du portefeuille est comme suit:

Placements et actif du fonds de dotation *	Montant \$	%
Instruments à taux fixe	13 172 841	51,05
RBC comptes d'épargne-placement	12 335 949	47,81
Trésorerie	293 810	1,14
Total	25 802 600	

* Valeur de marché

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, l'ensemble du portefeuille a enregistré des pertes de -13,13 % ou de 3 317 218 \$ (2019 - gains de 5,04 % ou de 1 505 777 \$) déduction faite de tous les frais et les impôts. La baisse du rendement de 4 822 995 \$ par rapport à 2018-2019 est principalement attribuable à une augmentation de 4 368 249 \$ des pertes réalisées sur la vente de placements et d'actifs du fonds de dotation et à une baisse de 486 963 \$ des gains de réévaluation (non réalisés), celle-ci ayant été compensée par une hausse de 32 217 \$ des revenus de placements.

Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de -14,99 %, ce qui correspond à des pertes de 3 785 525 \$ (2019 - 1,84 % ou des gains de 550 507 \$), soit une diminution de 4 336 032 \$ par rapport à 2018-2019. Cette baisse résulte principalement d'une augmentation de 4 368 249 \$ des pertes réalisées qui a été compensée par une hausse de 32 217 \$ des revenus de placement.

Les **charges payées d'avance et créances** sont constituées surtout de charges payées d'avance, de sommes à recevoir des gestionnaires de placements de la Fondation pour les transactions en cours, de comptes clients et des remboursements à recevoir de la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. En 2019-2020 les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 301 462 \$ par rapport à 2018-2019. Cela s'explique notamment par une diminution de 289 387 \$ des créances sur les transactions en cours; par une diminution de 1 258 \$ des comptes de remboursement de la TPS et de la TVH à recevoir qui ont été compensés par une hausse de 9 059 \$ des retenues à recevoir; et par une hausse de 5 043 \$ des charges payées d'avance.

Les **immobilisations** représentent la valeur comptable nette du mobilier, du matériel de bureau, du matériel informatique et des logiciels, ainsi que des améliorations locatives. L'augmentation nette de 9 632 \$ en 2019-2020 correspond à l'achat de matériel de bureau pour une somme de 3 897 \$ et de matériel informatique pour une somme de 13 530 \$, diminuée de l'amortissement annuel de tous les actifs de 7 795 \$.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Passif

Les **crédeurs et charges à payer** représentent des sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les transactions en cours et aux fournisseurs, ainsi que les charges à payer en fin d'exercice financier. Les comptes fournisseurs et les charges à payer ont diminué de 269 499 \$ au 31 mars 2020. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de 196 561 \$ des comptes fournisseurs pour les transactions en cours et une diminution de 72 938 \$ des sommes à payer aux autres fournisseurs et des charges à payer.

Les **salaires à payer** comprennent les salaires et les vacances à payer et sont constitués de sommes à payer de 23 985 \$ dans le passif à court terme (2019 - 31 352 \$). Il y a eu une diminution de 7 367 \$ des salaires à payer en 2019-2020 par rapport à 2018-2019, en raison surtout d'une baisse des salaires et avantages sociaux à payer.

Les **apports reportés et produits reportés** sont constitués d'une avance de 95 493 \$ non dépensée sur le montant initial de 144 875 \$ reçu du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en œuvre par la Fondation du projet *La science et le racisme*.

L'**obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition** représente le solde du capital de 1 300 \$ à rembourser pour un contrat de location-acquisition relatif à une imprimante-photocopieuse qui a débuté en avril 2016 et qui sera entièrement remboursé en 2020-2021.

L'**actif net** a diminué de 14 % ou de 4 143 830 \$ en 2019-2020 (2019 - augmentation de 621 993 \$ ou de 2 %) en raison d'une augmentation de 4 278 860 \$ de l'insuffisance des produits par rapport aux charges (2019 - baisse de 2 918 395 \$ en gains) et d'une diminution de 486 963 \$ des gains de réévaluation (non réalisés) (2019 - baisse des pertes de 3 857 498 \$) pour l'année.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2020	31 mars 2019	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	200 441	131 975	68 466	52
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	10 984	30 294	(19 310)	(64)
Publications, en nature et produits divers	6 810	20 015	(13 205)	(66)
Total des produits	218 235	182 284	35 951	20
Produits financiers nets				
Produits financiers gagnés	742 335	710 118	32 217	5
Variations de la juste valeur – réalisées	(4 527 860)	(159 611)	(4 368 249)	2 737
Produits financiers nets (perte)	(3 785 525)	550 507	(4 336 032)	(788)

Les produits de 200 441 \$ liés aux projets financés de l'exercice financier sont constitués de 144 059 \$ (2019 - 131 975 \$) du projet *Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants*, financé par le ministre du Patrimoine canadien, une initiative qui a commencé en juillet 2017 et qui se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2020; de 49 382 \$ du Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour la mise en oeuvre du projet *La science et le racisme*, financé par le ministère du Patrimoine canadien, qui a commencé en septembre 2019; et de 7 000 \$ (2019 - aucun) du Halton Public District School Board pour des ateliers de formation.

Les produits de parrainages, dons et apports, honoraires et financement ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et aux frais d'inscription au gala de financement et aux conférences. Les produits de l'exercice considéré proviennent des dons de 5 984 \$ (2019 - 8 194 \$) et des commandites de 5 000 \$ (2019 - 500 \$).

Les produits des publications, en nature et produits divers, sont réalisés lors de la vente de publications de la Fondation et de produits en nature et de produits divers. Les produits de l'exercice considéré englobent des apports en nature de 6 620 \$ (2019 - 20 000 \$) et des revenus divers de 190 \$.

Produits financiers nets gagnés: La principale source de financement de la Fondation provient des revenus de placements réalisés grâce à l'investissement de l'apport initial du fonds de dotation de 24 millions de dollars ainsi que d'autres placements. Les revenus de placements gagnés comprennent les intérêts en espèce et hors trésorerie, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les revenus de placements gagnés en 2019-2020 s'élevaient à 742 335 \$ (2019 - 710 118 \$), soit une hausse de 32 217 \$ par rapport à 2018-2019.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements et sur l'actif du fonds de dotation ont diminué de 4 368 249 \$ (2019 - 2 754 277 \$ diminution), en raison d'une augmentation des pertes réalisées sur la vente de placements de 4 368 249 \$ (2019 - 2 753 016 \$). Aucune perte de valeur n'a été constatée pendant l'exercice (2019 - aucune).

Les gains et les pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains de réévaluation de 2019-2020 se sont élevés à 468 307 \$ (2019 - 955 270 \$), soit une diminution de 486 963 \$, en raison notamment de la baisse de la juste valeur de marché du portefeuille.

Charges	31 mars 2020			31 mars 2019			Variation	
	FCRR	Projets financés	Total	FCRR	Projets financés	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	382 737	62 122	444 859	404 156	32 638	436 794	8 065	2
Honoraires professionnels	110 679	51 887	162 566	87 188	32 703	119 891	42 675	36
Éducation et formation du public	53 945	46 075	100 020	49 958	36 152	86 110	13 910	16
Honoraires et frais de déplacement des membres	87 399	-	87 399	93 438	-	93 438	(6 039)	(6)
Loyer	85 699	-	85 699	83 906	-	83 906	1 793	2
Conférences, colloques et consultations	70 238	11 842	82 080	71 619	6 172	77 791	4 289	6
Frais administratifs et généraux	10 520	25 016	35 536	17 318	14 506	31 824	3 712	12
Communications	18 159	3 499	21 658	25 695	9 804	35 500	(13 842)	(39)
Systèmes informatiques et développement	16 943	-	16 943	9 095	-	9 095	7 848	86
Amortissement	7 795	-	7 795	5 313	-	5 313	2 482	47
Recrutement et perfectionnement du personnel	195	-	195	12 290	-	12 290	(12 095)	(98)
Charges d'intérêts	97	-	97	375	-	375	(278)	(74)
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	-	-	-	73 741	-	73 741	(73 741)	(100)
Total des charges	844 406	200 441	1 044 847	934 092	131 976	1 066 068	(21 221)	(2)

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les charges de la Fondation ont totalisé 1 044 847 \$ pour l'exercice 2019-2020 (2019 - 1 066 068 \$) et se regroupent principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les honoraires professionnels et les activités de formation du public, qui se sont élevés à 444 859 \$, à 162 566 \$ et à 100 020 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont augmenté de 8 065 \$ par rapport à 2018-2019, en raison principalement des augmentations salariales versées à la directrice générale et au personnel. En 2019-2020, les charges de salaires et avantages sociaux ont été réparties comme suit : 287 053 \$ aux charges de programme (2019 - 303 117 \$), 95 684 \$ aux frais administratifs (2019 - 101 039 \$) et 62 122 \$ aux projets financés (2019 - 32 638 \$). Les charges de l'exercice considéré incluent des apports en nature de 4 120 \$ (2019 - aucune) au personnel bénévole.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, comptables et organisationnels. Les honoraires professionnels se sont accrus de 42 674 \$ par rapport à 2018-2019, en raison notamment d'une augmentation de 23 491 \$ des honoraires professionnels de la Fondation et d'une augmentation de 19 183 \$ des honoraires professionnels des projets financés. Au cours de l'exercice considéré, les honoraires professionnels incluent 52 128 \$ de frais de consultation payés lors de l'élaboration de la proposition de financement du programme dans le cadre du plan stratégique 2020-2023 de la FCRR et de la révision de l'Énoncé de politique de placement.

Les charges liées à **l'éducation et à la formation du public** représentent les frais pour les webinaires, la publication *Directions*, le soutien communautaire, le centre des recherches bibliographiques, la bibliothèque de ressources, les messages d'intérêt public, la publicité et la traduction liée aux programmes. Il y a eu une hausse de 13 910 \$ des charges dans ce poste par rapport à 2018-2019, en raison surtout des charges de 9 923 \$ pour projet *Le Canada au-delà de 150 ans : une promesse faite à nos enfants* et des charges de 3 987 \$ relative aux activités de formation du public de la Fondation. Les charges de l'exercice considéré incluent un apport en nature de 2 500 \$ (2019 - 5 000 \$) des partenaires de la Fondation.

Les honoraires et **les frais de déplacement** des membres du Conseil d'administration ont diminué de 6 039 \$ par rapport à 2018-2019). Au cours de l'exercice, il y a eu cinq réunions en personne (2019 - quatre) et une réunion par téléconférence (2019 - une) des administrateurs. Il y a eu une session d'orientation pour le nouveau membre du Conseil. Les détails des réunions du conseil et des comités sont fournis dans la section « Réunions et participation au conseil et aux comités » du rapport annuel 2019-2020 de la FCRR. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a augmenté de 1 793 \$, principalement en raison de l'augmentation du loyer.

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont augmenté de 4 289 \$ en comparaison de 2018-2019 surtout en raison des charges du projet *Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants*.

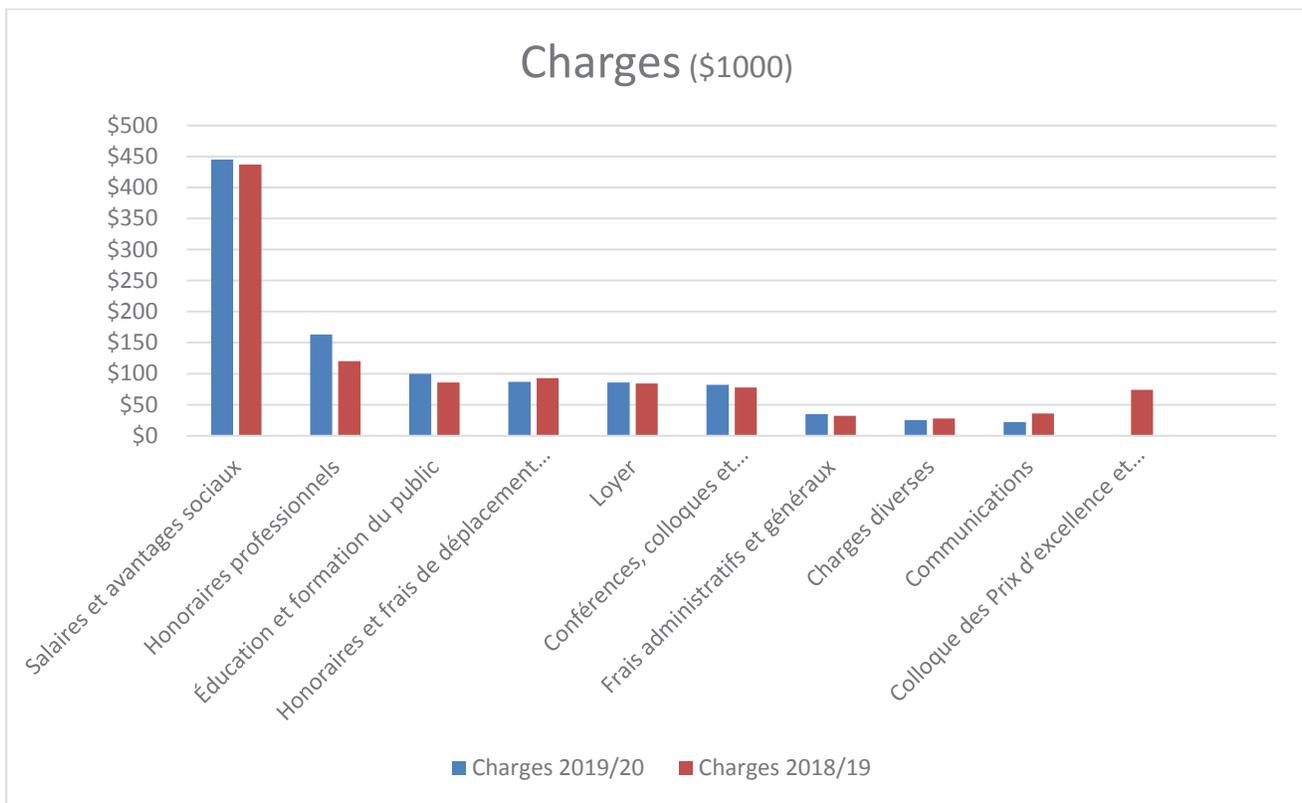
Les **frais administratifs et généraux** ont augmenté de 3 712 \$ par rapport à 2018- 2019, principalement en raison d'une augmentation des charges des projets *Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants* et *La science et le racisme*.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et aux médias. Les charges de communication ont connu une baisse de 13 842 \$ par rapport à 2018-2019, principalement attribuable à une baisse de 6 305 \$ des charges liées au projet *Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants* et d'une baisse de 7 537 \$ des charges de la Fondation.

Les charges liées aux frais de **systèmes d'information et de développement** concernent la mise à niveau et l'entretien réguliers du réseau et des ordinateurs de la Fondation. Il y a eu une hausse de 7 848 \$ des charges liées aux frais de systèmes d'information et de développement par rapport à 2018-2019, principalement en raison de la mise en oeuvre des recommandations de l'audit interne en matière de sécurité informatique pour 2018-2019.

La **Conférence et Colloque des Prix d'excellence** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges de 2018-2019 concernaient l'événement de décembre 2018 qui s'est déroulé à Winnipeg.

Les charges des **projets financés** de 200 441 \$ (2019 - 131 975 \$) sont de 144 059 \$ pour le projet *Au-delà des 150 ans du Canada : une promesse à nos enfants*, de 49 382 \$ pour le projet *La science et le racisme* et de 7 000 \$ pour les ateliers de formation de la Halton Public District School Board.



Perspectives d'avenir - Exercice 2020-2021

La Fondation canadienne des relations raciales se consacre à faciliter le partage et l'application des connaissances et de l'expertise pouvant contribuer à éliminer le racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne.

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos programmes et nos activités. L'émergence de la pandémie mondiale de la COVID-19 nous préoccupe profondément et nous nous employons également à ralentir la propagation du virus. Nous assumons nos responsabilités envers les communautés que nous servons en prenant les mesures nécessaires. Ainsi, jusqu'à nouvel ordre, les membres du personnel continueront de travailler à domicile et de collaborer entre eux et avec nos partenaires par courriels, visioconférence et téléphone afin de favoriser la distanciation sociale. De plus, les déplacements d'affaires ont été suspendus et les événements publics sont annulés pour le moment, de sorte que certains programmes et événements découlant de partenariats, prévus pour cette année, pourraient ne pas se concrétiser.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens.

Perspectives d'avenir (suite)

d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.

En 2020-2021, conformément à orientation stratégique, la Fondation cherchera à améliorer sa viabilité organisationnelle et à évoluer dans le rôle de leadership qu'elle détient pour éliminer le racisme au Canada. Ainsi, elle concentrera ses efforts sur le renforcement des capacités de son personnel et de son conseil d'administration; sur la mise en place de bases solides permettant la création de partenariats concrets avec des dirigeants, des groupes et des organisations, ainsi qu'avec le gouvernement; sur l'amélioration de son site Web et l'augmentation de sa présence sur les réseaux sociaux; et sur les processus de bonne gouvernance.

En 2020-2021, la Fondation poursuivra la mise en oeuvre du projet La science et le racisme dont l'objectif est de monter une exposition publique sur les aspects scientifiques expliquant les préjugés raciaux. Il s'agit d'un contrat du Mosaic Institute for Harnessing Diversity avec un financement de Patrimoine Canada. Au cours de l'exercice 2020-2021, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés du fonds de dotation initial.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 1 099 600 \$ et un budget de dépenses de 1 687 100 \$ pour 2020-2021. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel. Compte tenu de l'incertitude entourant l'importance et la durée de l'épidémie de la COVID-19, la Fondation ne peut donner une estimation complète de l'impact sur ses résultats d'exploitation et sa future situation financière. Dans le cas où le fonds de dotation ne générerait pas de revenus de placement suffisants, la Fondation dispose d'investissements d'un montant d'environ 5,5 millions de dollars qui peuvent être utilisés afin de couvrir les besoins liés à l'exploitation et aux programmes annuels. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Comité exécutif du Conseil d'administration pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont publiés sur le site Web de la Fondation.

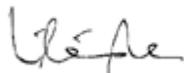
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154,01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

La directrice générale,



Lilian Ma

Le 10 juillet 2020

Le directeur, Finances et Administration,



Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 10 juillet 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 10 juillet 2020

États financiers de la
Fondation canadienne des relations raciales
Exercice terminé le 31 mars 2020

États financiers de la
FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
Exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

État de la situation financière	70
État des résultats	71
État des gains et pertes de réévaluation	72
État de l'évolution de l'actif net	73
État des flux de trésorerie	74
Notes complémentaires	75

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de la situation financière

31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie (note 3)	163 874	63 169
Charges payées d'avance	30 488	25 445
Créances (note 6)	126 658	433 163
Placements (note 4)	2 629 270	195 810
	<u>2 950 290</u>	<u>717 587</u>
Actif du fonds de dotation (note 5)	20 305 286	24 491 869
Placements (note 4)	2 868 044	5 250 248
Immobilisations (note 8)	20 960	11 328
	<u>26 144 580</u>	<u>30 471 032</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	93 447	362 946
Salaires à payer (note 6)	23 985	31 352
Apports reportés et produits reportés (note 10)	95 493	—
	<u>212 925</u>	<u>394 298</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	1 300	2 549
	<u>214 225</u>	<u>396 847</u>
Actif net		
Non affecté	1 743 365	6 366 383
Investi en immobilisations (note 13)	19 660	8 779
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	167 330	(300 977)
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>25 930 355</u>	<u>30 074 185</u>
	<u>26 144 580</u>	<u>30 471 032</u>

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La présidente du Conseil d'administration,



Teresa Woo-Paw

Le président du Comité des finances et de vérification,



Moses Gashirabake

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Projets financés	200 441	131 975
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	10 984	30 294
Publications, en nature et produits divers	6 810	20 015
	<u>218 235</u>	<u>182 284</u>
Charges (note 15)		
Charges de programmes	357 284	378 213
Projets financés	200 441	131 975
Frais administratifs	129 311	135 545
Frais d'exploitation	128 994	109 819
Réunions du Conseil d'administration	87 399	93 438
Conférences, colloques et consultations	70 238	71 619
Éducation et formation du public	53 945	49 958
Systèmes d'information et développement	16 943	9 095
Recrutement et perfectionnement du personnel	195	12 290
Frais financiers	97	375
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	-	73 741
	<u>1 044 847</u>	<u>1 066 068</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets	<u>(826 612)</u>	<u>(883 784)</u>
Produits financiers nets (perte) (note 12)	(3 785 525)	550 507
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(4 612 137)</u>	<u>(333 277)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Pertes de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(300 977)	(1 256 247)
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(4 168 994)	530 361
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	109 441	265 298
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	4 552 159	39 284
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(24 299)	120 327
Gains de réévaluation nets de l'exercice	468 307	955 270
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	167 330	(300 977)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2020

2020	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	6 366 383	8 779	(300 977)	24 000 000	30 074 185
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(4 612 137)	–	–	–	(4 612 137)
Gains de réévaluation	–	–	468 307	–	468 307
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(10 881)	10 881	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	1 743 365	19 660	167 330	24 000 000	25 930 355

2019	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	6 701 078	7 361	(1 256 247)	24 000 000	29 452 192
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(333 277)	–	–	–	(333 277)
Gains de réévaluation	–	–	955 270	–	955 270
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13)	(1 418)	1 418	–	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	6 366 383	8 779	(300 977)	24 000 000	30 074 185

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(4 612 137)	(333 277)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	7 795	5,313
Produits d'intérêts et de dividendes hors trésorerie	(39 979)	(33 788)
Pertes réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12)	4 527 860	159 611
	<u>(116 461)</u>	<u>(202 141)</u>
Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	(5 043)	7 688
Diminution (augmentation) des créances	17 118	(2 723)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer, salaires à payer	(80 305)	23 892
(Diminution) augmentation des apports reportés et produits reportés	95 493	(31 975)
	<u>(89 198)</u>	<u>(205 259)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(17 427)	(5 529)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(17 427)	(5 529)
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	15 985 084	6 080 935
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(16 554 226)	(6 618 385)
Produit de la vente de placements	6 740 603	2 012 059
Achat de placements	(5 962 882)	(1 427 094)
Rentrées de fonds nettes – activités d'investissement	208 579	47 515
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition	(1 249)	(1 202)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(1 249)	(1 202)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	100 705	(164 475)
Trésorerie au début de l'exercice	63 169	227 644
Trésorerie à la fin de l'exercice	163 874	63 169

Remarque 1 : Un montant de 355 745 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2019 – 343 896 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfiques.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2020, aucune provision n'a été comptabilisée (2019 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subis une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises (suite)

d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2020, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 8 145 \$ (2019 – 7 834 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2020, il n'y avait aucune réclamation en cours (2019 – aucune).

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 15. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

2020						
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)		
Salaires et avantages sociaux	444 859	75 %	Charges de programme	287 053		
			25 %	Frais administratifs	95 684	
				Projets financés	62 122	
Honoraires professionnels	162 566	100 %	Frais d'exploitation	110 679		
				Projets financés	51 887	
Éducation et formation du public	100 020	100 %	Éducation et formation du public	53 945		
				Projets financés	46 075	
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	87 399	100 %	Réunions du Conseil d'administration	87 399		
Loyer	85 699	65 %	Charges de programme	55 704		
			35 %	Frais administratifs	29 995	
Conférences, colloques et consultations	82 080	100 %	Conférences, colloques et consultations	70 238		
				Projets financés	11 842	
Frais administratifs et généraux	35 536	100 %	Frais d'exploitation	10 520		
				Projets financés	25 016	
Communications	21 658	80 %	Charges de programme	14 527		
			20 %	Frais administratifs	3 632	
				Projets financés	3 499	
Systèmes informatiques et développement	16 943	100 %	Systèmes informatiques et développement	16 943		
Amortissement	7 795	100 %	Frais d'exploitation	7 795		
Recrutement et perfectionnement du personnel	195	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	195		
Charge d'intérêts	97	100 %	Frais financiers	97		
	1 044 847			1 044 847		

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

2019				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Salaires et avantages sociaux	436 794	75 %	Charges de programme	303 117
		25 %	Frais administratifs	101 039
			Projets financés	32 638
Honoraires professionnels	119 891	100 %	Frais d'exploitation	87 188
			Projets financés	32 703
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	93 438	100 %	Réunions du Conseil d'administration	93 438
Éducation et formation du public	86 110	100 %	Éducation et formation du public	49 958
			Projets financés	36 152
Loyer	83 906	65 %	Charges de programme	54 539
		35 %	Frais administratifs	29 367
Conférences, colloques et consultations	77 791	100 %	Conférences, colloques et consultations	71 619
			Projets financés	6 172
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	73 741	100 %	Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	73 741
Communications	35 500	80 %	Charges de programme	20 557
		20 %	Frais administratifs	5 139
			Projets financés	9 804
Frais administratifs et généraux	31 824	100 %	Frais d'exploitation	17 318
			Projets financés	14 506
Recrutement et perfectionnement du personnel	12 290	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	12 290
Systèmes informatiques et développement	9 095	100 %	Systèmes informatiques et développement	9 095
Amortissement	5 313	100 %	Frais d'exploitation	5 313
Charge d'intérêts	375	100 %	Frais financiers	375
	1 066 068			1 066 068

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie

Au 31 mars 2020, la trésorerie comprend 55 035 \$ (2019 - 72 347 \$) dans le compte bancaire et un montant de 108 539 \$ (2019 - découvert de 9 178 \$) dans les liquidités des comptes de placement non affectés.

4. Placements

31 mars 2020	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	2 450 508	–	2 450 508
Placements en instruments à taux fixe canadiens	178 762	2 868 044	3 046 806
	2 629 270	2 868 044	5 497 314

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2019 – aucune).

31 mars 2019	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Compte d'épargne-placement	78 525	–	78 525
Placements en instruments à taux fixe canadiens	117 285	2 467 827	2 585 112
Titres de participation canadiens	–	1 039 526	1 039 526
Titres de participation étrangers	–	1 742 895	1 742 895
	195 810	5 250 248	5 446 058

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

4. Placements (suite)

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 0,31 % à 3,55 % (2019 – de 1,21 % à 5,94 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 15 juin 2020 et le 2 juin 2048 (2019 – le 8 septembre 2019 et le 2 juin 2041).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada. Au 31 mars 2020, la valeur marchande du fonds de dotation a diminué à 20 305 286 \$ en raison des effets économiques potentiels de la pandémie de la COVID-19 et des prix du pétrole sur les marchés financiers.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2020 :

31 mars 2020	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	293 810	–	293 810
Compte d'épargne-placement	9 885 441	–	9 885 441
Placements en instruments à taux fixe canadiens	575 414	9 550 621	10 126 035
	10 754 665	9 550 621	20 305 286

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2019 – aucune).

31 mars 2019	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	284 748	–	284 748
Compte d'épargne-placement	301 960	–	301 960
Placements en instruments à taux fixe canadiens	420 022	9 473 643	9 893 665
Titres de participation canadiens	–	5 188 143	5 188 143
Titres de participation étrangers	–	8 823 353	8 823 353
	1 006 730	23 485 139	24 491 869

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2020, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
45,65 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2019 – 1,27 %)	0 %	0 % – 5 %
54,35 % en instruments à taux fixe (2019 – 47,55 %)	80 %	40 % – 80 %
0,00 % en titres de participation canadiens (2019 – 19,12 %)	10 %	10 % – 30 %
0,00 % en titres de participation internationaux (2019 – 32,06 %)	10 %	10 % – 40 %

Au 31 mars 2020, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
50,13 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2019 – 2,39 %)	1 %	0 % – 5 %
49,87 % en instruments à taux fixe (2019 – 40,40 %)	45 %	40 % – 60 %
0,00 % en titres de participation canadiens (2019 – 21,18 %)	25 %	10 % – 30 %
0,00 % en titres de participation internationaux (2019 – 31,66 %)	25 %	20 % – 40 %
0,00 % en biens immobiliers (2019 – 4,37 %)	4 %	4 % – 5 %

6. Gestion des risques financiers (suite)

a) Composition de l'actif (suite)

En mars 2020, afin de faire face au risque posé par la crise de la COVID-19 en ce qui a trait à la valeur des actifs financiers sous forme de capitaux propres de la Fondation, ainsi que pour préserver la valeur de son fonds de dotation, le conseil d'administration a décidé de liquider ses participations en capital et de conserver le produit en espèces et quasi-espèces. En conséquence, au 31 mars 2020, les investissements en actions canadiennes, en titres mondiaux et en immobilier dans le compte d'investissement et le fonds de dotation de la Fondation étaient inférieurs aux fourchettes figurant dans l'Énoncé de la politique de placement de la Fondation.

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	2020	2019
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	23,23 %	22,85 %
AA	7,51 %	17,63 %
A	62,66 %	52,60 %
BB	0,00 %	1,21 %
BBB	6,60 %	5,71 %

6. Gestion des risques financiers (suite)**b) Risque de crédit (suite)**

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 31 mars 2020, les créances comprennent des soldes de 123 118 \$ (2019 – 431 663 \$) âgés de moins de 3 mois, de 3 540 \$ (2019 – 1 500 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (2019 – aucun) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

	2020	2019
	\$	\$
Gouvernement du Canada	39 550	31 749
Créances sur les opérations en cours	74 595	363 982
Dividendes, intérêts et distributions	7 090	29 827
Autres organismes	5 423	7 605
	126 658	433 163

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

Au 31 mars, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	2020	2019
	\$	\$
Titres à taux fixe canadiens	13 172 841	12 478 777
	13 172 841	12 478 777

Au 31 mars 2020, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2020	2019
	\$	\$
Moins de 1 an	754 176	537 307
De 1 à 3 ans	2 446 732	3 287 843
De 3 à 5 ans	2 551 584	1 900 179
Plus de 5 ans	7 420 349	6 753 448
	13 172 841	12 478 777

<u>Sensibilité</u>	1,58 %	1,48 %
	207 472 \$	185 177 \$

La durée de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 6,3 années (2019 – 5,9 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,58 % ou 207 472 \$ (2019 – 1,48 % ou 185 177 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'a pas été exposée à un risque de change important au cours de l'exercice puisque 99,9 % des placements et des actifs du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

Environ 0,25 % (2019 – 0,13 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

6. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque de change (suite)

détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Environ 0,21 % (2019 – 0,11 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2020 sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

Proportion et catégorie des actifs	Indice de référence
1 % en trésorerie canadienne	Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX
45 % en titres à taux fixe canadiens	Indice obligataire universel FTSE TMX
22 % en titres de participation canadiens	Indice composé S&P/TSX
28 % en titres de participation internationaux	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
4 % en biens immobiliers	Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et les indices de référence combinés est de 0,78 % (2019 – 0,95 %) pour l'exercice. L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2020, à environ 0,78 % ou 200 878 \$ (2019 – 0,95 % ou 285 289 \$). La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2020, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 163 874 \$ (2019 – 63 169 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 214 225 \$ comptabilisé à la même date (2019 – 396 847 \$).

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

6. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

Au 31 mars 2020, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	Plus de 1 an	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	75 162	–	–	75 162
Autres créditeurs et charges à payer	15 669	–	2 616	18 285
Salaires à payer	23 985	–	–	23 985
Total	114 816	–	2 616	117 432

Au 31 mars 2019, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois	3 à 12 mois	Plus de 1 an	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	271 723	–	–	271 723
Autres créditeurs et charges à payer	62 489	26 033	2 701	91 223
Salaires à payer	31 352	–	–	31 352
Total	365 564	26 033	2 701	394 298

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Voici les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2020 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	293 810	–	–	293 810
Compte d'épargne-placement	12 335 949	–	–	12 335 949
Placements en instruments à taux fixe	–	13 172 841	–	13 172 841
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	12 629 759	13 172 841	–	25 802 600

Voici les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2019 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	284 748	–	–	284 748
Compte d'épargne-placement	380 485	–	–	380 485
Placements en instruments à taux fixe	–	12 478 777	–	12 478 777
Titres de participation	16 793 917	–	–	16 793 917
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	17 459 150	12 478 777	–	29 937 927

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2020 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2020
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 127	117 954	7 173
Matériel informatique	53 081	40 510	12 571
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	4 860	1 216
	184 284	163 324	20 960

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 7 795 \$ (2019 – 5 313 \$).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

8. Immobilisations (suite)

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2019 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2019
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	121 230	115 129	6 101
Matériel informatique	39 551	36 755	2 796
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	6 076	3 645	2 431
	166 857	155 529	11 328

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$ à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

	2020	2019
	\$	\$
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 300	2 549

Les paiements minimaux futurs en vertu du contrat sont comme suit au 31 mars :

	2020	2019
	\$	\$
2020	-	1 332
2021	1 332	1 332
	1 332	2 664
Moins le montant représentant les intérêts	(32)	(115)
Total de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 300	2 549

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

10. Apports reportés et produits reportés (suite)

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2020 :

	2020	2019
	\$	\$
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	95 493	–
Apports reportés provenant de sources gouvernementales	–	–
Solde à la fin de l'exercice	95 493	–

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	–	31 975
Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales	135 000	100 000
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	144 875	–
Déduire : montants comptabilisés en produits	(184 382)	(131 975)
Solde à la fin de l'exercice	95,493	–

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat à revenus et deux contrats de paiement. Le contrat à revenus a été conclu avec le Mosaic Institute for Harnessing Diversity pour un montant de 728 860 \$. Il concerne la mise en oeuvre du projet *La science et le racisme*, financé par le ministère du Patrimoine canadien. Ce projet a commencé en septembre 2019 et se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2021. L'un des contrats de paiement consiste en un bail pour nos bureaux, arrivant à échéance le 31 mars 2023, dont le montant total des paiements contractuels minimaux prévus est de 294 180 \$ (2019 - 374 610 \$). L'autre contrat concerne une entente d'une valeur de 463 300 \$ avec le Centre des sciences de l'Ontario pour la conception, l'élaboration, la fabrication et l'installation d'une exposition relative au projet *La science et le racisme*. Le contrat a commencé en janvier 2019 et se prolongera jusqu'au 30 septembre 2021. Au 31 mars 2020, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 633 366 \$ et les paiements contractuels minimaux prévus totalisaient 757 480 \$.

Exercice	Droits contractuels	Obligations contractuelles
	\$	\$
2020-21	583 366	562 639
2021-22	50 000	102 891
2022-23	–	91 950
Total	633 366	757 480

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

12. Produits financiers nets

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	2020	2019
	\$	\$
Gains (pertes) réalisés sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(4 095 589)	(197 904)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	741 499	715 956
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(146 648)	(141 150)
	(3 500 738)	376 902
Produits financiers nets sur les placements		
Gains (pertes) réalisés sur la vente de placements	(432 271)	38 293
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	183 856	170 943
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(36 372)	(35 631)
	(284 787)	173 605
Produits financiers nets (perte)	(3 785 525)	550 507

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 556 946 \$ (2019 – 844 605 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du fonds de dotation.

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividendes hors trésorerie de 29 494 \$ (2019 – 27 708 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 4 538 \$ (2019 – 6 372 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

13. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Immobilisations	20 960	11 328
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(1 300)	(2 549)
	19 660	8 779

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

13. Investissement en immobilisations (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	17 427	5 529
Moins : immobilisations louées	–	–
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	17 427	5 529
Amortissement des immobilisations	(7 795)	(5 313)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 249	1 202
Variation nette de l'investissement en immobilisations	10 881	1 418

14. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 144 059 \$ pour le projet *Le Canada au-delà de 150 : une promesse à nos enfants*, financé par le ministère du Patrimoine canadien (2019 – 131 975 \$). Au 31 mars 2020, une retenue à recevoir de 9 059 \$ était liée à ce projet (2019 – aucune).

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 262 024 \$ (2019 – 259 831 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 31 mars 2020, la Fondation avait des créances de 30 491 \$ (2 018 – 31 749 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2020

15. Tableau des charges par objet

Charges	31 mars	31 mars
	2020	2019
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	444 859	436 794
Honoraires professionnels	162 566	119 891
Éducation et formation du public	100 020	86 110
Honoraires et frais de déplacement des membres	87 399	93 438
Loyer	85 699	83 906
Conférences, colloques et consultations	82 080	77 791
Frais administratifs et généraux	35 536	31 824
Communications	21 658	35 500
Systèmes informatiques et développement	16 943	9 095
Amortissement	7 795	5 313
Recrutement et perfectionnement du personnel	195	12 290
Charges d'intérêts	97	375
Colloque des Prix d'excellence et gala de financement	-	73 741
	1 044 847	1 066 068

16. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse en tant que produits en nature dans les états financiers a été de 6 620 \$ (2019 – 20 000 \$). De ce montant, des coûts correspondants de 4 120 \$ ont été classés dans les Salaires et avantages sociaux et 2 500 \$ dans l'éducation et la formation du public. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice (2019 – aucune). Les dons en nature sont inclus dans les postes de produits au titre des publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

17. L'impact de la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a temporairement fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.

Compte tenu de l'incertitude entourant l'ampleur et la durée de la pandémie de la COVID-19, la Fondation n'est pas en mesure d'estimer quels seront tous les impacts de celle-ci sur ses résultats d'exploitation et sur sa future situation financière. Si le fonds de dotation n'était pas en mesure de générer suffisamment de revenus de placement, la Fondation dispose d'investissements d'un montant d'environ 5,5 millions de dollars qui peuvent être utilisés afin de couvrir les besoins liés à l'exploitation et aux programmes annuels. La Fondation surveille activement l'évolution de la situation et prendra les mesures nécessaires afin d'atténuer les risques. Le Comité d'investissement de la Fondation étudie actuellement une nouvelle stratégie d'allocation de portefeuille et de calendrier

17. L'impact de la COVID-19 (suite)

d'investissement qui sera mise en œuvre dès qu'elle aura été approuvée par le Conseil d'administration.

18. Chiffres comparatifs

Certaines données comparatives dans la note sur l'état des flux de trésorerie et dans la note 6 — Gestion des risques financiers — composition de l'actif — ont fait l'objet d'un retraitement ou d'un reclassement en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice 2019-2020. Ces modifications n'ont aucune incidence sur l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges de la Fondation.